



**SOCIÉTÉ ALSACIENNE ET LORRAINE DE VALEURS,
D'ENTREPRISES ET DE PARTICIPATIONS**

Société anonyme au capital de 12.523.408 euros
552 004 327 R.C.S. NANTERRE

Siège social : Tour Pacific - 11, Cours Valmy - 92800 PUTEAUX
Adresse postale : Tour Pacific - 75886 Paris Cedex 18
Tél. : 01 41 02 06 98 - Fax : 01 40 81 05 96

Site internet : www.salvepar.fr - E-mail : contact@salvepar.fr

SALVEPAR

Rapport Annuel 2008



Sommaire

<u>Profil</u>	1
<u>Chiffres clés</u>	2
<u>SALVEPAR en bourse</u>	3
<u>Gouvernement d'entreprise</u>	4
<u>Rapport de gestion</u>	5
<u>Rapport du Président sur le contrôle interne</u>	28
<u>Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices</u>	35
<u>Comptes annuels - Bilans comparés</u>	36
<u>Comptes de résultats comparés</u>	38
<u>Annexe au bilan et au compte de résultat</u>	39
<u>Rapport des Commissaires aux Comptes</u>	46
<u>Résolutions</u>	49
<u>Fonctions des mandataires sociaux</u>	51



1929

création de **SALVE** (Société Alsacienne de Véhicule Electriques) par des ingénieurs spécialisés dans les travaux d'électrification sur le Rhin, qui prend en 1972 la dénomination de **SALVEPAR**.

1953

introduction à la Bourse de Nancy ; développement des prises de participations dans des sociétés spécialisées dans le transport routier.

1969

entrée de la SOCIETE GENERALE au capital de SALVE, via sa filiale SOGENAL qui prend la majorité du capital en 1986 via SOCIETE GENERALE CAPITAL DEVELOPPEMENT.

A partir de 1990

diversification des investissements par des prises de participations dans des secteurs d'activité autres que le transport.

A partir de 2003

accélération de la rotation du portefeuille avec les cessions de :

- **DUMONT INVESTISSEMENT/SAMSE** de 2003 à 2005 ;
- **CROMETAL/NORINCO** en 2004 ;
- **GEODIS** (sorties partielles) en 2004 et 2005 puis 2006 en ramenant la détention en capital de 27,17 % à 5,8 % et cession du solde à SNCF Participations dans le cadre de l'OPA en 2008 ;
- **FAIVELEY Transport** en 2008 pour partie.

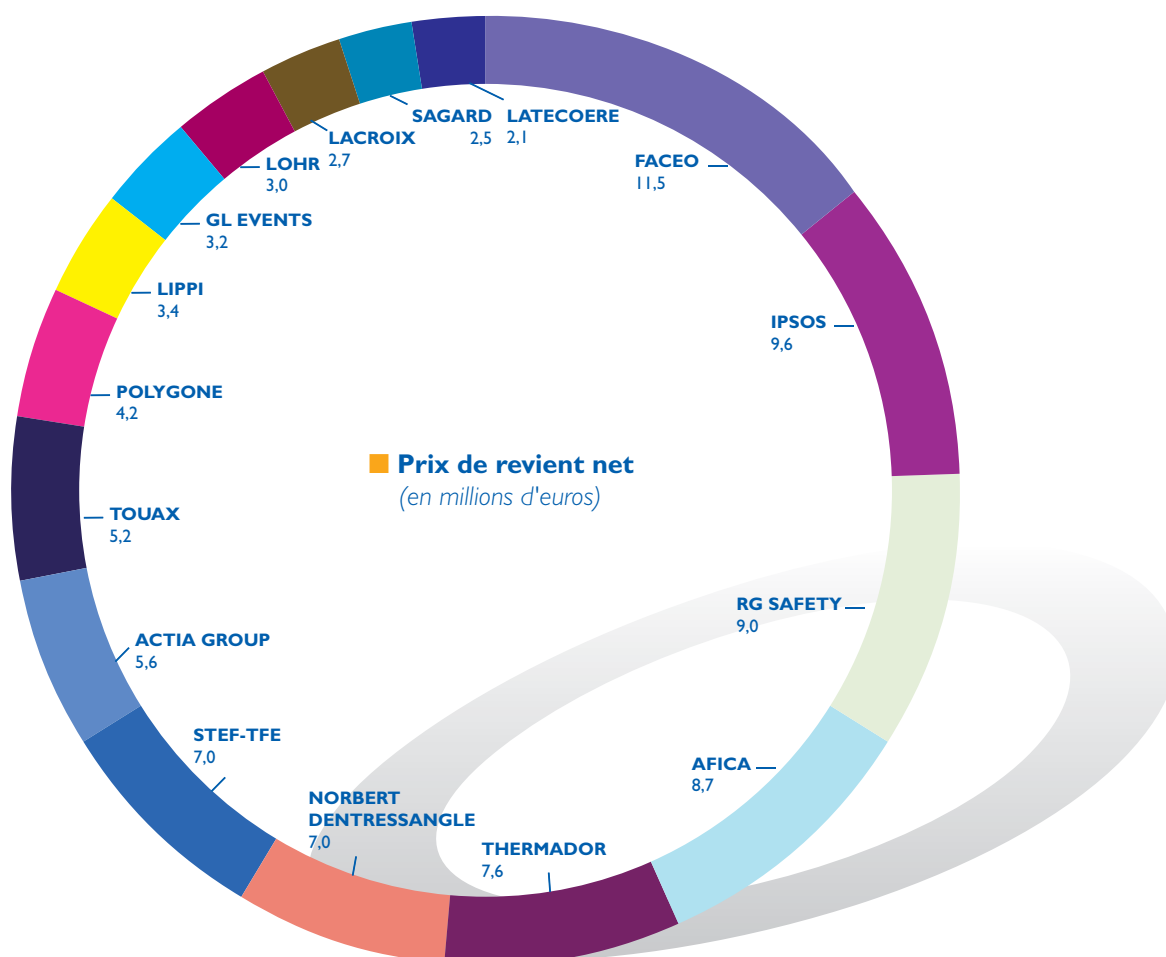
et des investissements dans :

- **LOHR, FAIVELEY TRANSPORT** via le FCPR SAGARD en 2004 ;
- **LACROIX, LATECOERE, IPSOS** et **TOUAX** en 2005 ;
- **POLYGONE** (holding de contrôle de GL EVENTS) en 2006 ;
- **FACEO** via le FCPR FACEAX en 2007 ;
- **GL EVENTS, GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE, STEF-TFE, THERMADOR Groupe** en 2008.

**Assemblée Générale Ordinaire
du 9 juin 2009**

PORTFEUILLE DES PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2008



■ Valeur nette comptable : 92,3 M€

■ % détenu par SALVEPAR

Lippi Management	28,0 %	Latecoere	5,0 %
Groupe Afica	20,0 %	Polygone	5,0 %
RG Safety	19,8 %	Groupe Norbert Dentressangle	2,6 %
Actia Group	15,3 %	Ipsos	1,5 %
Faceo	11,9 %	Stef-Tfe	1,5 %
Touax	6,4 %	GL Events	1,4 %
Thermador Groupe	5,1 %	Faiveley SA	NS
Lacroix	5,0 %	Lohr	O.C

L'objectif de **SALVEPAR** est d'accompagner des entreprises confirmées, en vue de renforcer la stabilité de leur actionnariat et de favoriser le financement de leur croissance.

Dans ce but, **SALVEPAR** prend des participations de 5 à 20% dans des sociétés contrôlées, cotées ou non cotées, en privilégiant des sociétés matures.

Fin décembre 2008, les 16 participations détenues par **SALVEPAR** dans des secteurs économiques divers représentaient une valeur nette comptable de 92 millions d'euros après dépréciations, avant plus-values latentes estimées à 12 millions d'euros.

SALVEPAR poursuit sa politique active de rotation de son portefeuille de participations initiée en 2003. Dans ce cadre, **SALVEPAR** au cours de l'année 2008 a,

réalisé les investissements suivants :

- **THERMADOR GROUPE** pour un montant global de 8,0 millions d'euros représentant 5,1% du capital,
- **STEF-TFE** pour un montant global de 8,8 millions d'euros représentant 1,5% du capital,
- **GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE** pour un montant global de 14,5 millions d'euros soit 2,6% du capital,
- **GL EVENTS** pour 4,9 millions d'euros soit 1,4% du capital,
- **TOUAX** pour un montant de 1,6 million d'euros correspondant à un complément d'investissement à l'occasion d'une augmentation de capital.

et procédé à la cession de deux de ses plus importantes participations :

- pour un montant de 58,7 millions d'euros correspondant à la cession du solde de sa participation historique **GEODIS** à SNCF Participations lors de l'OPA conclue avec succès le 2 juillet 2008,
- pour un montant de 27,2 millions d'euros correspondant à la partie en numéraire du produit de la cession par le FCPR SAGARD RAIL INVEST des titres de la société **FAIVELEY TRANSPORT**.

Alors que l'on assistait à un retournement de cycle depuis mi-2007, la forte dégradation des marchés financiers à partir de fin septembre 2008 a entraîné une récession économique mondiale de grande ampleur qui s'est propagée rapidement.

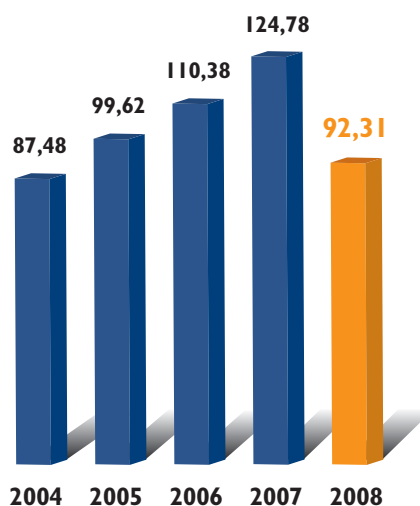
Afin d'être au plus près de cette réalité, économique et financière, nous avons dû constater un niveau élevé de dépréciations.



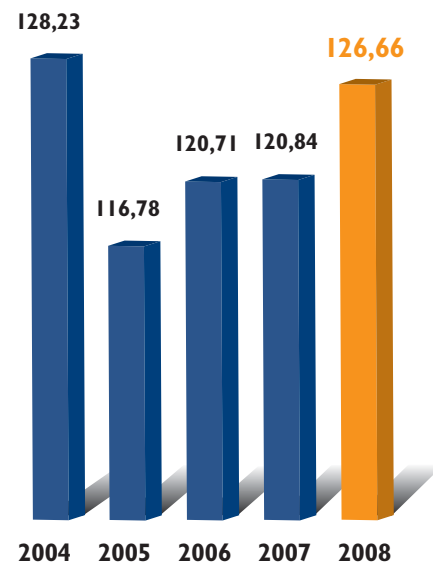
■ Évolution du résultat net (en millions d'euros)

2004	2005	2006	2007	2008
29,38	19,86	13,32	0,91	12,08

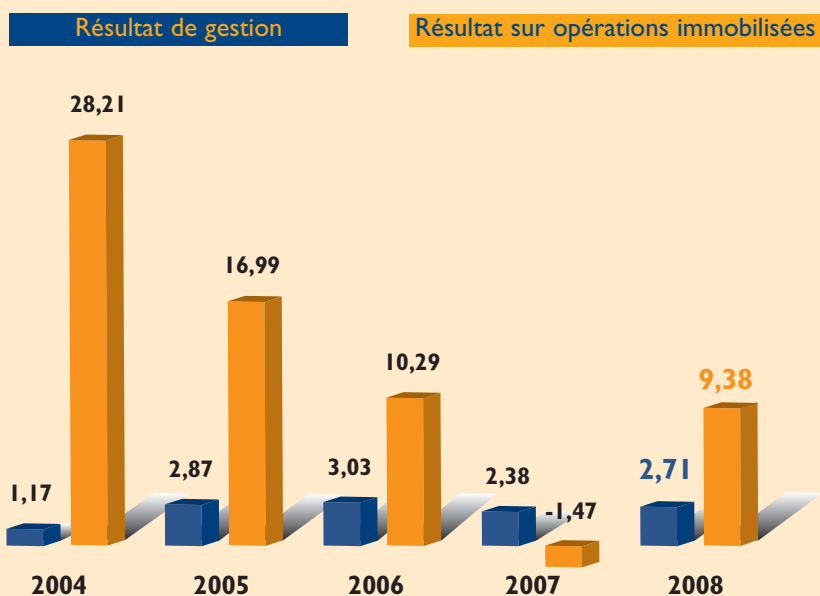
■ Évolution des immobilisations financières (en millions d'euros)



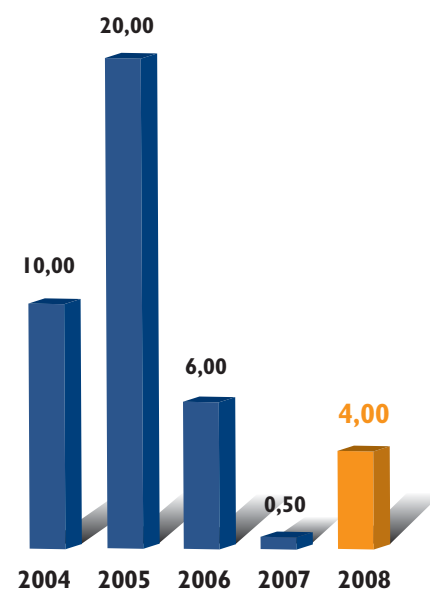
■ Évolution des fonds propres après affectation des résultats (en millions d'euros)



■ Évolution du résultat après impôts (en millions d'euros)



■ Évolution des dividendes nets versés par action (en euros)

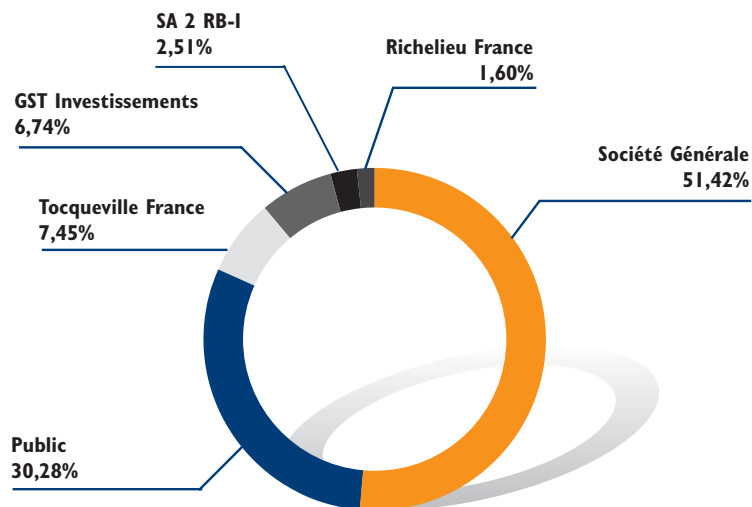




- Euronext Paris - Compartiment C
- Code ISIN : FR0000124356 - SY
- Nombre de titres : | 565 426
- Nombre de droits de vote : | 565 426

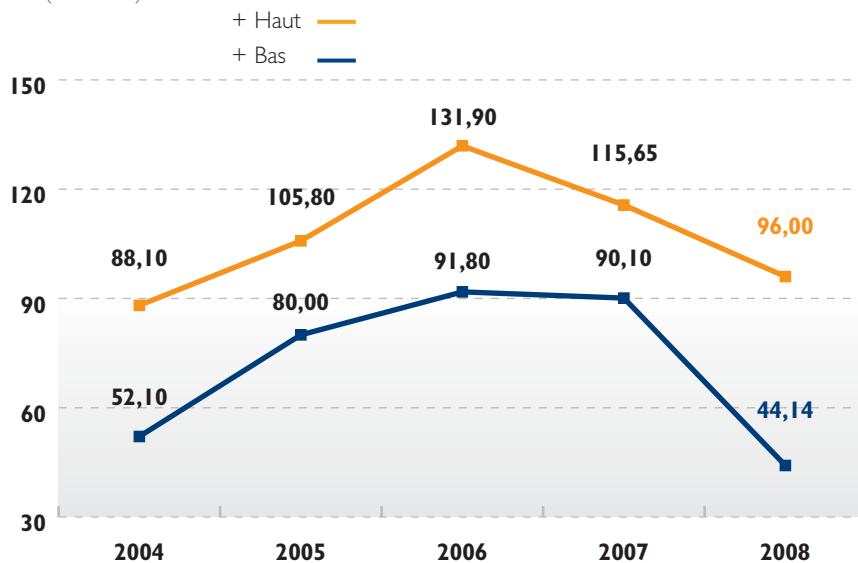
Dates	Capitalisation Boursière	Actif net	
		Comptable	Réévalué
31/12/08	84,38 M€	132,92 M€	144,27 M€
31/12/07	148,16 M€	121,62 M€	182,70 M€

■ Actionnariat au 16 février 2009



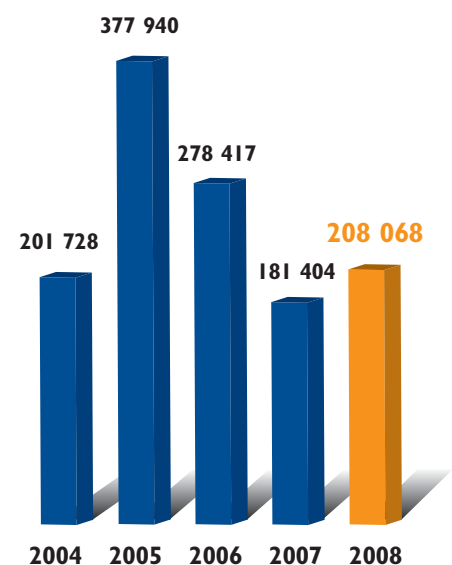
■ Evolution du cours de Bourse sur 5 ans

(en euros)



■ Titres échangés

(nombre de titres)





I. Conseil d'Administration

- **Gilles VIENOT**
Président d'Honneur – Administrateur
- **Yves-Claude ABESCAT**
Président-Directeur Général – Administrateur

ADMINISTRATEURS

- **Aline FRAGNET d'HAUSEN**
- **Michel DOUZOU**
- **La SOCIETE GENERALE**, représentée
par **Denis DEVERS**
- **La Société GST INVESTISSEMENTS**,
représentée par **Georges TRAMIER**
- **La Société SA 2 RB-I**, représentée
par **Robert BIANCO**

2. Direction

- **Yves-Claude ABESCAT**
Président-Directeur Général
- **Jacques PEDRERO**
Directeur Général Délégué *
- **Fabienne CHARLIAC**
Secrétaire Général

3. Comité des Comptes

- **Aline FRAGNET d'HAUSEN**
Président
- **Robert BIANCO**
- **Georges TRAMIER**

4. Commissaires aux Comptes

- Titulaires :
- **ERNST & YOUNG et AUTRES**
 - **EXPERTISE et AUDIT S.A.**

- Suppléants :
- **Thierry GORLIN**
 - **COREVISE**

* nommé Directeur Général Délégué par décision du Conseil d'Administration du 25 mars 2009

 esdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, ce 9 juin 2009, pour vous présenter le rapport sur l'activité et les résultats de la Société pour l'exercice 2008. Cette Assemblée statuera aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Ordinaires.

L'exercice 2008 est exceptionnel tant sur le plan de l'activité que du résultat puisque nous avons cédé le solde de notre participation historique GEODIS et encaissé la partie en numéraire du produit de la cession des titres FAIVELEY TRANSPORT par le FCPR SAGARD. Enfin, nous avons investi dans 4 nouvelles participations.

Il vous sera proposé, lors de la présentation des résolutions de soumettre à votre vote le renouvellement du mandat de Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN en qualité d'Administrateur ainsi que la nomination d'un nouvel Administrateur indépendant, Monsieur Nicolas TRUELLE.

Monsieur Jacques PEDRERO, jusqu'alors Directeur Général Adjoint, a été nommé Directeur Général Délégué par décision du Conseil d'Administration du 25 mars 2009.

I - Orientations de gestion de SALVEPAR

Holding contrôlé à 51 % par le Groupe SOCIETE GENERALE, SALVEPAR exerce son métier dans le « capital développement » pour accompagner des sociétés cotées ou non.

SALVEPAR détenait au 31 décembre 2008 des participations minoritaires dans :

- **ACTIA Group** : systèmes électroniques de recueil, de traitement et de transfert d'informations,
- **AFICA** : production de laiton et fabrication de pièces moulées, notamment des fourchettes de boîtes de vitesse,
- **FACEO** (à travers le FCPR FACEAX) : groupe européen spécialisé dans le management global de services,
- **FAIVELEY SA** (à travers le FCPR SAGARD Rail Invest) : un des tout premiers équipementiers mondiaux au service de l'industrie ferroviaire,
- **IPSOS** : n°3 mondial de l'élaboration et de la diffusion d'études par enquêtes,
- **LACROIX** : signalisation routière, télégestion, sous-traitance électronique en petites séries pour industriels non électroniciens,

- **LATECOERE** : spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'aérostructures (fuselage, portes...) ainsi que des systèmes de câblages embarqués,
- **LIPPI** : marché de la clôture traditionnelle comme spécifique,
- **LOHR** : carrosseries industrielles notamment dans la fabrication de remorques porte-voitures,
- **POLYGONE S.A.** : holding de contrôle de GL EVENTS acteur majeur de l'évènementiel mondial et 1er groupe intégré du marché (gestion d'espaces et d'évènements, services).
- **RG SAFETY** : négoce d'équipements professionnels de protection de sécurité individuelle,
- **TOUAX** : spécialisé dans la location opérationnelle de conteneurs, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret.

outre celles acquises courant 2008 :

- **THERMADOR GROUPE** : distribution spécialisée de matériels de chauffage, pompes, robinetterie à destination des grossistes,
- **STEF-TFE** : transport et logistique de produits sous température contrôlée,
- **GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE** : un des leaders européens du transport et de la logistique,
- **GL EVENTS** (détention directe) : gestion d'espaces et d'évènements, services.

II - Évolution de l'actif immobilisé

Lors de l'Assemblée Générale Mixte de juin 2008, la Direction de SALVEPAR avait mis en évidence la transformation et le rééquilibrage du portefeuille qui s'est concrétisé par la cession de deux de ses plus importantes participations :

- en réalisant pour un montant de 58,7 millions d'euros la cession de sa participation historique GEODIS à SNCF Participations dans le cadre de l'OPA conclue avec succès le 2 juillet 2008,
- en encaissant la partie en numéraire pour un montant de 27,2 millions d'euros du produit de la cession par le FCPR SAGARD RAIL INVEST des titres de la société FAIVELEY TRANSPORT.



Ces deux opérations ont contribué respectivement à hauteur de 34,2 millions d'euros et 17,7 millions d'euros au résultat avant impôts de SALVEPAR.

SALVEPAR a souscrit, en février 2008 à l'augmentation de capital de la société TOUAX pour un montant de 1,6 million d'euros portant notre participation à 6,4 % du capital.

SALVEPAR a procédé à des prises de participations en saisissant des opportunités de marché afin de poursuivre sa politique d'investissement dans les sociétés suivantes :

- THERMADOR GROUPE pour un montant global de 8,0 millions d'euros représentant 5,1% du capital,
- STEF-TFE pour un montant global de 8,8 millions d'euros représentant 1,5% du capital,
- GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE pour un montant global de 14,5 millions d'euros soit 2,6% du capital,
- GL EVENTS pour 4,9 millions d'euros soit 1,4% du capital.

Au total, les investissements ont représenté en 2008 un montant de 37,7 millions d'euros. L'impact de ces différentes opérations sera commenté lors de l'examen des comptes.

Par ailleurs, SALVEPAR a souscrit en janvier 2009 à hauteur de 5 millions d'euros d'Obligations à Bons de Souscription d'Actions (OBSA) aux côtés d'autres investisseurs financiers. Ces OBSA ont été émises en novembre 2008 à l'occasion de l'acquisition par la CDC Capital Investissement de la société SOCOTEC, leader dans les activités de contrôle, d'inspection et d'assistance technique.

Enfin, SALVEPAR a encaissé le 19 février 2009 le produit de la cession par le FCPR SAGARD des titres FAIVELEY S.A., pour un montant de 6,1 millions d'euros, dégageant une plus-value de 3,6 millions d'euros.

On notera également que CONFLANDEY S.A. est toujours en cours de liquidation judiciaire depuis le 31 janvier 2006 (la participation est intégralement dépréciée dans nos comptes).

III - Actionnariat et titre en bourse

1. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2008, le capital de SALVEPAR était réparti ainsi :

- + de 51 % pour le Groupe SOCIETE GENERALE,
- + de 5 % pour la société GST INVESTISSEMENTS,
- + de 5 % pour la Société TOCQUEVILLE FINANCE,
- + de 2 % pour la Société SA 2 RB-I,
- - de 2 % pour la Société RICHELIEU FINANCE.

Au 16 février 2009, date de l'établissement de la répartition du capital par EUROCLEAR, il ressort que sur le flottant de 49 %, 24 % du capital sont détenus par des personnes morales et fonds et 25 % par des actionnaires individuels. Au total, la Société regroupe 4 451 actionnaires contre 4 991 au 3 mars 2008, soit une diminution de 11 %.

En ce qui concerne la Société, elle ne détient aucune de ses actions. Par ailleurs, ses titres ne sont assortis que de droits de vote simple conformément à l'article 9 des statuts.

Aucun salarié ne détient de titres SALVEPAR.

2. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Il est rappelé que l'article 9 des statuts de la Société prévoit une obligation de déclaration de franchissement de seuil à tout actionnaire qui viendrait à détenir 2,50 % ou un multiple de ce pourcentage compris entre 2,50 % et 50 % du capital comme à tout actionnaire qui verrait sa participation revenir en deçà de ces seuils. Cette déclaration est à transmettre à la Société dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'opération ; faute d'y avoir procédé l'actionnaire défaillant est privé de son droit de vote dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Les franchissements de seuil notifiés à la Société en 2008 ont été les suivants :

- le 13 octobre 2008 KBL, Richelieu Gestion a franchi à la baisse le seuil légal de 5% de détention en capital et le 28 octobre 2008 le seuil statutaire de 2,5 % ;
- en octobre 2008, Tocqueville Finance a franchi à la hausse le seuil légal de 5% de détention en capital ;
- en mai 2008, la société 2 RB-I a franchi à la hausse le seuil statutaire de 2,5 % de détention en capital.

3. TITRE EN BOURSE

Classification ICB – SALVEPAR - secteur des Sociétés Financières – Sous-Section : 8775 – Activités financières spécialisées – Compartiment C.

Codification ISIN (International Securities Identification Numbers) : FR0000124356 – Libellé : SALVEPAR Code SY.

SALVEPAR, classée au compartiment B depuis janvier 2006, a rejoint le compartiment C en janvier 2009 qui regroupe les émetteurs dont la capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros.

L'année 2008 a été très défavorable aux marchés boursiers. Ainsi, les indices ont enregistré une forte baisse par rapport à l'année 2007 :

- CAC 40 : - 42,68 %
- SBF 250 : - 43,10 %

Cotant 96,00 euros le 2 janvier 2008 à l'ouverture, le cours du titre SALVEPAR clôturait le 31 décembre 2008 à 53,90 euros, soit une variation négative de - 43,85%. Les cours ont atteint 96,00 euros au plus haut début janvier et 44,14 euros au plus bas en octobre 2008.

Les transactions, pour leur part, ont porté sur 208 068 titres représentant un taux de rotation du flottant de 27,36 % contre 23,85 % pour l'année 2007 avec 181 404 titres échangés.

Au regard des capitaux propres de 132,9 millions d'euros à fin 2008, la valeur de l'action ressort à 84,91 euros contre 77,69 euros à fin 2007. L'actif net réévalué fin 2008 valorise l'action à 92,20 euros contre 116,70 euros à fin 2007.

Depuis le début de l'année 2009, les cours extrêmes enregistrés sont un plus haut de 56,00 euros les 12 et 13 janvier 2009 et un plus bas de 42,50 euros le 5 mars 2009, représentant un écart de 24,11 %.

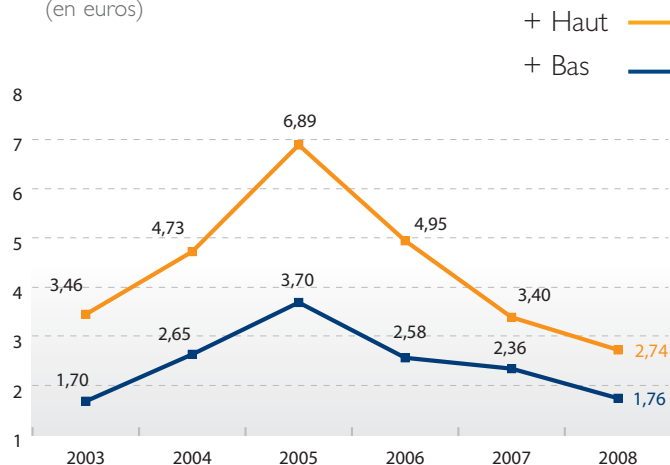
Informations boursières des trois derniers exercices :

ANNEES	2009	2008		2007		2006	
Cours							
+ haut	56,00 €	96,00 €		115,65 €		131,90 €	
+ bas	42,50 €	44,14 €		90,10 €		91,80 €	
	30/04	31/12	30/06	31/12	30/06	31/12	30/06
Capitalisation boursière	79,84 M€	84,38 M€	108,71 M€	148,16 M€	162,64 M€	156,54 M€	169,54 M€
Nombre de titres échangés	25 017	208 068		181 404		278 417	
Taux de rotation							
- Global	-	13,29%		11,59%		17,79%	
- Flottant	-	27,36%		23,85%		36,61%	
	versé en 2009	versé en 2008		versé en 2007		versé en 2006	
Dividende par action							
- Net et Acompte	4,00 €	0,50 €		6,00 €		20,00 €	
- Global et Acompte	4,00 €	0,50 €		6,00 €		20,00 €	
Rendement	- %	0,94%		6,25%		20,12%	
Cours moyen de décembre	- €	53,29 €		95,95 €		99,39 €	



Evolution du cours de Bourse sur 6 ans

(en euros)



ACTIA GROUP

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 15 074 955,75 €, divisé en 20 099 941 actions de 0,75 € nominal

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville
31400 Toulouse - 542 080 791 R.C.S.Toulouse

Cotation : Compartiment C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0000076655

Contact Actionnaires : Catherine MALLET

Répartition du capital

- Familles PECH et CALMELS49,8 %
- **SALVEPAR** **15,3 %**
- Investisseurs industriels5,8 %
- Autres investisseurs et Public28,8 %
- Auto-contrôle0,3 %



Malgré un deuxième semestre qui a commencé à ressentir les effets de la crise économique, et plus spécialement la branche **Automotive**, l'année 2008 a clôturé avec un chiffre d'affaires en légère hausse (+ 4,2 %), et une rentabilité maintenue.

La diversification entreprise dans l'aéronautique, le ferroviaire et le contrôle technique permet de limiter la baisse d'activité. C'est ainsi que la branche **Télécommunications** a progressé de 23 % au quatrième trimestre et de 7,5 % sur l'année.

Le cash flow dégagé en 2008 a permis de maintenir le niveau d'endettement.

La poursuite du ralentissement économique va affecter négativement la dynamique d'ACTIA Group en 2009.

EXERCICES (en millions d'euros)

	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	54,0	59,0	62,0
Chiffre d'affaires	222,1	250,6	261,3
Résultat net - Part du Groupe	1,6	5,6	4,6
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	43,9	43,4	42,4
Chiffre d'affaires	3,4	4,0	3,8
Résultat net	(0,8)	(0,4)	(0,4)
Masse distribuée au titre de l'exercice	-	0,9	0,9



GRUPE AFICA

Société anonyme au capital de 1 216 000 €, divisé en 76 000 actions de 16 € nominal

Siège social : 19, route de Bazancourt
51110 Isles-sur-Suippe - 336 780 408 R.C.S. Reims

Répartition du capital

- Groupe familial.....80,0 %
- SALVEPAR.....20,0 %

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 a été influencé à la fois par la division par deux du prix de la matière première en cours d'exercice, et par la baisse des commandes du secteur automobile au dernier trimestre. Ce secteur représente 65 % du chiffre d'affaires consolidé AFICA-FAVI.

Malgré cet environnement difficile, l'exercice 2008 s'est maintenu à un bon niveau de rentabilité grâce aux mesures d'ajustement des coûts mis en œuvre rapidement par le management.

L'exercice 2009 sera largement influencé par l'évolution des commandes du secteur automobile, mais la structure financière sans endettement permet au Groupe d'aborder cet exercice en bonne situation.

EXERCICES (en millions d'euros)	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	32,7	37,6	40,0
Chiffre d'affaires	104,3	118,5	101,8
Résultat net - Part du Groupe	5,6	7,4	4,7
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	15,9	17,7	19,1
Chiffre d'affaires	54,1	61,7	49,8
Résultat net	2,6	2,9	3,7
Masse distribuée au titre de l'exercice	2,5	2,2	1,1



FACEO

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.303.840 €, divisé en 130.384 actions
de 10 € nominal

Siège social : 157, rue de la Minière
78530 Buc - 398 054 981 R.C.S.Versailles

Répartition du capital

- Groupe APAX.....82,0 %
- **SALVEPAR (via FCPR FACEAX).....11,9 %**
- Autres investisseurs.....6,1 %



on positionnement dans l'externalisation
des services, ainsi que quelques acquisitions,
ont permis de dégager en 2008 une
croissance de l'activité de 9 %.

Cette progression s'est accompagnée d'une maîtrise
des coûts ayant permis de faire progresser le résultat
opérationnel de 12 % à 24,4 millions d'euros.

Notre participation étant dans un LBO, il nous paraît
important de préciser que l'ensemble des ratios et
covenants sont respectés avec des marges significatives.

L'exercice 2009 est prévu en croissance tant en terme
d'activité que de rentabilité, grâce aux renouvellements des
contrats en cours et à l'obtention de nouveaux. FACEO
poursuit toujours une politique active de croissance externe.

EXERCICES (en millions d'euros)

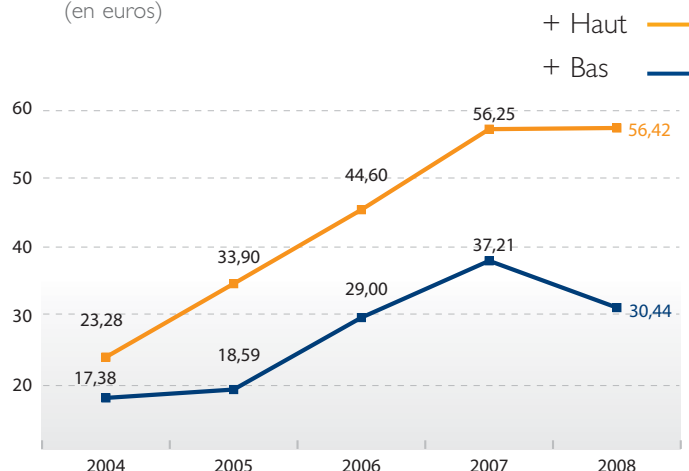
	2006	2007	2008
Consolidé			*
Capitaux propres - Part du Groupe	28,2	36,7	28,8
Chiffre d'affaires	349,8	365,0	492,3
Résultat net - Part du Groupe	8,4	5,5	(11,8)
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	-	-	42,7
Chiffre d'affaires	-	-	3,0
Résultat net	-	-	1,5
Masse distribuée au titre de l'exercice	-	-	-

(*) Exercice sur 15 mois.



■ Evolution du cours de Bourse sur 5 ans

(en euros)



FAIVELEY TRANSPORT

Société anonyme au capital de 42.628.185 €, divisé en 947 293 actions de 45 € nominal

Siège social : 143, boulevard Anatole France, Carrefour Pleyel 93200 Saint Denis - 348 853 375 R.C.S Bobigny

Répartition du capital

- Principaux managers.....2,4 %
 - FAIVELEY S.A.61,7 %
 - **SALVEPAR**
(via **FCPR SAGARD RAIL INVEST**)4,1 %
 - Autres investisseurs financiers (dont SAGARD).....31,8 %
- } **35,9 %**

Le Groupe FAIVELEY a concrétisé un nouvel exercice en forte croissance. La rentabilité dégagée lui a permis de se mettre en situation de se refinancer pour racheter les parts détenues par le FCPR SAGARD RAIL INVEST auquel nous participions.

Nous avons été payé en partie en numéraire et en partie en titres FAIVELEY S.A. Ces derniers ont été cédés sur le marché financier en février 2009.

Nous ne sommes plus actuellement investisseur dans cette Société.

EXERCICES (en millions d'euros)⁽¹⁾

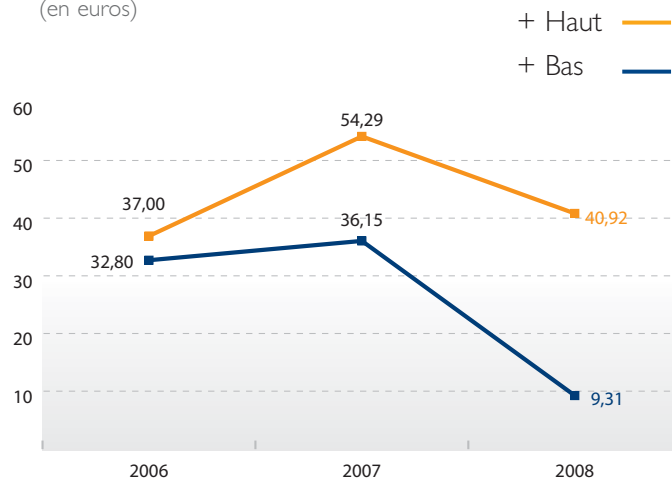
	03/2007	03/2008
Consolidé		
Capitaux propres - Part du Groupe	243,4	286,7
Chiffre d'affaires	618,9	692,9
Résultat net - Part du Groupe	29,2	36,3
Maison-Mère		
Capitaux propres (avant distribution)	34,8	27,2
Chiffre d'affaires	2,3	1,4
Résultat net	0,0	2,1
Masse distribuée au titre de l'exercice	10,0	4,3

(1) Arrêté des comptes au 31 mars.



Evolution du cours de Bourse sur 3 ans

(en euros)



GL EVENTS

Société anonyme au capital de 71 694 960 €, divisé en 17 923 740 actions de 4 € nominal
 Siège social : Route d'Irigny – Zone Industrielle 69530 Brignais - 351 571 757 R.C.S. Lyon
 Cotation : Compartiment B d'Euronext Paris
 Contact Actionnaires : Erick ROSTAGNAT

Répartition du capital

- POLYGONE et administrateurs56,1 %
- BANQUE DEVIZILLE5,1 %
- **SALVEPAR** **1,4 %**
- Public37,4 %

Compte tenu des cessions d'activité intervenues et de l'effet de la biennialité de certains salons, le chiffre d'affaires du Groupe a bien performé, limitant le recul de l'activité à - 4,4 % et du résultat opérationnel à - 6,0 %, tout en maintenant le même niveau de marge opérationnelle (8,8 %).

EXERCICES (en millions d'euros) 2006 2007 2008

	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	198,1	289,0	276,7
Chiffre d'affaires	495,7	633,5	605,7
Résultat net - Part du Groupe	23,5	32,1	28,7
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	170,3	242,9	233,8
Chiffre d'affaires	17,8	22,9	22,8
Résultat net	19,9	5,8	6,1
Masse distribuée au titre de l'exercice	11,1	16,1	16,1

POLYGONE

(holding de contrôle de GL EVENTS à hauteur de 55,23 %)

Société anonyme au capital de 14 039 715 €, divisé en 921 000 actions sans valeur nominale.
 Siège social : Route d'Irigny – Zone Industrielle 69530 Brignais - 412 768 681 R.C.S. Lyon

Répartition du capital

- Fondateurs dirigeants73,0 %
- **SALVEPAR** **5,0 %**
- Autres financiers22,0 %

Le bilan du Groupe est solide avec un gearing de 0,72 et un levantage de 2,7.

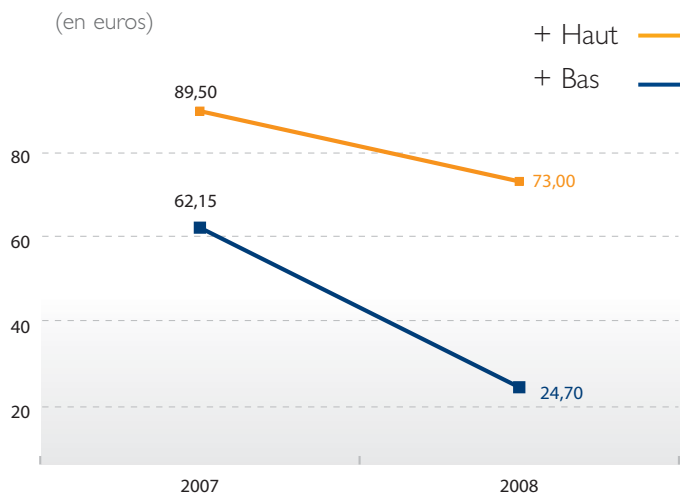
Il paraît important de constater que, au cours des 6 dernières années (2003 – 2008), le Groupe a évolué vers une répartition plus équilibrée de ses activités, alors même que le chiffre d'affaires total est passé de 340 millions d'euros à 606 millions d'euros :

- le chiffre d'affaires **Services** est passé de 82 % à 45 % du chiffre d'affaires,
- le chiffre d'affaires **Gestion** d'espaces de 8 % à 29 %,
- et le chiffre d'affaires **Organisation** est passé de 10 % à 26 %.

Les perspectives 2009 sont bonnes. Le Groupe reste dans une dynamique de développement de ses affaires et concrétise de nouveaux contrats.



■ Evolution du cours de Bourse sur 2 ans



GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 19 672 482 €, divisé en 9 836 241 actions
de 2€ nominal

Siège social : Les Pierelles – BP 98 – Beausemblant
26241 Saint-Vallier-sur-Rhône Cedex
309 645 539 R.C.S. Romans

Cotation : Compartiment B d'Euronext Paris

Code Isin : FR0000052870

Contact Actionnaires : Thierry LEDUC

Répartition du capital

- Famille DENTRESSANGLE5,5 %
- Financière Goupe NORBERT DENTRESSANGLE.....61,5 %
- Salariés0,6 %
- **SALVEPAR****2,6 %**
- Public.....26,8 %
- Actions détenues par GND3,00 %

EXERCICES (en millions d'euros) 2006 2007 2008

	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	297,0	335,0	311,0
Chiffre d'affaires	1 608,0	1 804,3	3 107,0
Résultat net - Part du Groupe	49,8	49,3	42,4
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	176,0	196,3	203,3
Chiffre d'affaires	21,0	18,7	22,7
Résultat net	15,2	29,8	15,6
Masse distribuée au titre de l'exercice	9,9	10,9	6,9

NORBERT DENTRESSANGLE est un des premiers transporteurs et logisticiens européens. Depuis l'acquisition du Groupe CHRISTIAN SALVESEN, l'activité Logistique est majoritaire.

• la division **Logistique** :

Présent dans la logistique à température ambiante et à température contrôlée, cette activité est exercée dans 6 secteurs : le textile, l'alimentaire, les biens de consommation, la grande distribution, les produits blancs et le bricolage.

• la division **Transport** :

Groupe NORBERT DENTRESSANGLE intervient à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement, dans l'organisation et le transport de produits en vrac (14 %), conditionnés (82 %) ou en température dirigée (4 %).

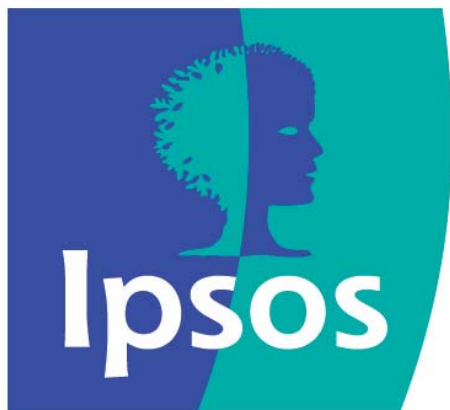
L'exercice 2008 a bénéficié de l'acquisition de CHRISTIAN SALVESEN, mais aussi enregistré les coûts de restructuration inhérents à cette acquisition, ainsi que des effets du ralentissement économique.

Si le chiffre d'affaires progresse de 72 %, passant de 1,8 million d'euros à 3,1 millions d'euros, à taux de change et périmètre constant, la croissance du chiffre d'affaires en 2008 aura été de 4,3 % :

- dans la logistique, la progression est restée soutenue à 7 % en données constantes car cette activité bénéficie de contrats pluri-annuels,
- dans le transport, le ralentissement économique a limité la progression à 2,8 % en données constantes.

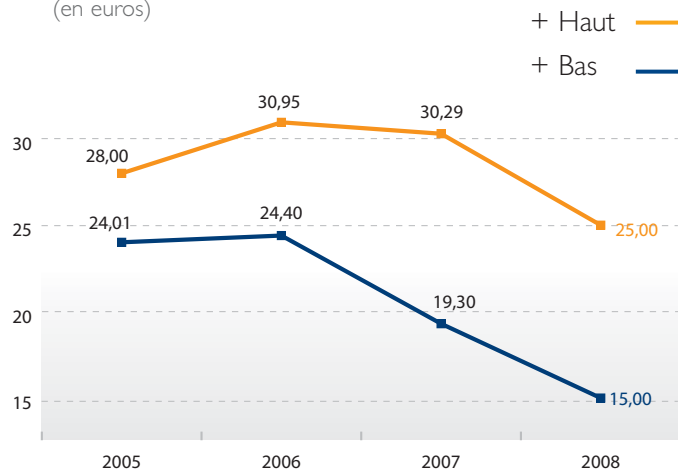
Le résultat opérationnel courant ressort néanmoins en hausse à 78,9 millions d'euros contre 67,7 millions d'euros réalisés en 2007.

Les exercices 2009 et 2010 devraient certes supporter encore les effets d'une activité économique ralentie, mais bénéficier aussi des synergies issues de l'acquisition de CHRISTIAN SALVESEN.



Evolution du cours de Bourse sur 4 ans

(en euros)



IPSOS

Société anonyme au capital de 8 443 385 €, divisé en 33 773 540 actions de 0,25 € nominal

Siège social : 35, rue du Val de Marne
75013 Paris - 304 555 634 R.C.S. Paris

Cotation : Compartiment B d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0000073298

Contact Actionnaires : Laurence STOCLET

Répartition du capital

- LT Participations.....28,1 %
- **SALVEPAR** **1,5 %**
- SOCIETE GENERALE CAPITAL DEVELOPPEMENT...1,1 %
- Salariés.....1,2 %
- Auto-détention4,4 %
- Autres.....63,7 %

L'exercice 2008 se termine avec un chiffre d'affaires en progression de 5,6 % malgré l'impact défavorable des effets de change à hauteur de 5,9 %.

L'activité a été en croissance dans les différentes zones géographiques, mais aussi dans chacun des métiers d'IPSOS (Etudes publicitaires, Etudes Marketing, Etudes Médias, Opinions et Recherche Sociale, Etudes pour la gestion de la relation client / salarié).

Le taux de marge en croissance aussi, atteint les 10 %, et la capacité d'autofinancement progresse de 6,8 %, confirmant la solidité du business modèle d'IPSOS.

Selon IPSOS, en 2009, le marché des études montrera sa résilience à la crise. La croissance pourrait être moins soutenue mais le niveau des marges devrait rester inchangé.

EXERCICES (en millions d'euros)

2006

2007

2008

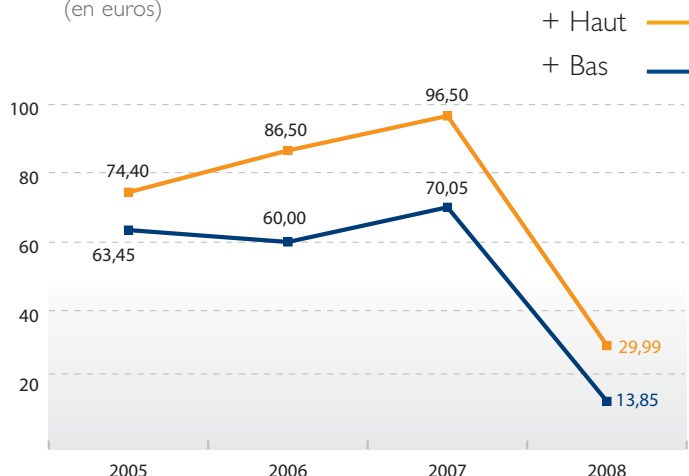
Consolidé

Capitaux propres - Part du Groupe	430,0	463,0	443,0
Chiffre d'affaires	857,3	927,2	979,3
Résultat net - Part du Groupe	38,9	46,5	51,5
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	373,0	377,4	376,0
Chiffre d'affaires	0,1	0,3	0,3
Résultat net	9,8	10,9	19,4
Masse distribuée au titre de l'exercice	9,5	13,6	16,8



Evolution du cours de Bourse sur 4 ans

(en euros)



LACROIX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 25 000 000 €, divisé en 3 766 560 actions⁽¹⁾

Siège social : 8, impasse du Bourrelier
44801 Saint Herblain Cedex - 855 802 815 R.C.S. Nantes

Cotation : Compartiment C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR000066607

Contact Actionnaires : Yves KROTOFF

Répartition du capital

- Groupe familial.....70,0 %
- **SALVEPAR** **5,0 %**
- Auto-contrôle.....4,0 %
- Autres.....21,0 %

(1) L'Assemblée Générale Mixte du 18 mars 2009 a décidé l'augmentation du capital social de 12 500 0000 euros par incorporation de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes.

La **Signalisation** a vu son chiffre d'affaires progresser de 7 %, mais au détriment de la marge qui reste à un niveau satisfaisant,

- **la Télégestion**, qui doit être retraitée du marché exceptionnel intervenu en Italie lors du précédent exercice, n'en a pas moins poursuivi une progression d'activité de 13 % tant en FRANCE qu'à l'Export,
- **l'Electronique** a bénéficié de deux en acquisitions en FRANCE et en Allemagne, confirmant le potentiel de croissance.

Le résultat en légère diminution reflète, y compris en tenant compte des éléments exceptionnels, un léger tassement des marges.

L'exercice 2009 sera impacté par les effets du ralentissement économique, à savoir l'attentisme des donneurs d'ordre pour la branche Signalisation et un contexte moins favorable aux clients de la branche Electronique.

EXERCICES (en millions d'euros)

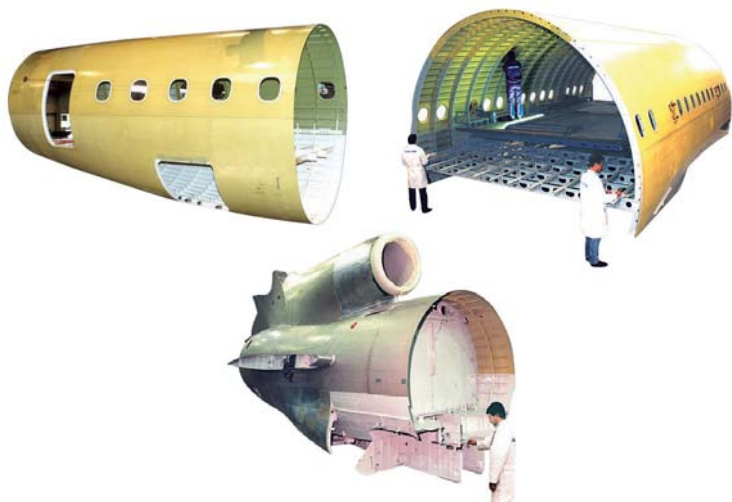
30/09/2006 30/09/2007 30/09/2008

Consolidé

Capitaux propres - Part du Groupe	67,4	79,0	89,3
Chiffre d'affaires	200,3	228,5	247,1
Résultat net - Part du Groupe	9,8	12,9	11,7
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	46,5	47,6	50,0
Chiffre d'affaires	1,1	1,2	1,2
Résultat net	(0,4)	3,2	5,2
Masse distribuée au titre de l'exercice	2,1	2,9	2,2

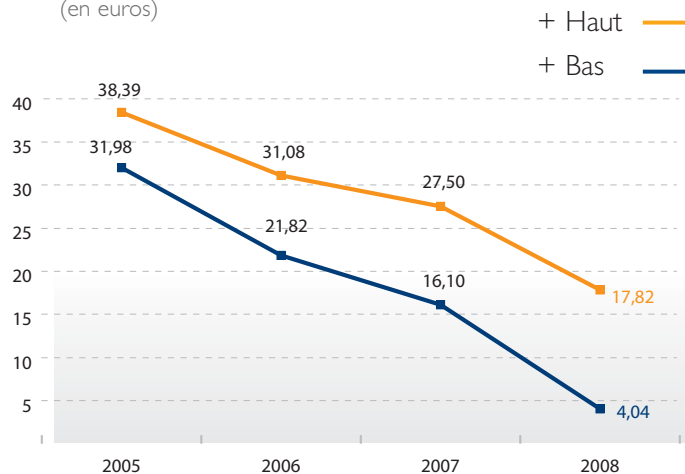


GROUPE LATECOERE



■ Evolution du cours de Bourse sur 4 ans

(en euros)



LATECOERE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 219 994 €, divisé en 8 609 997 actions de 2 € nominal

Siège social : 135, rue de Périole
31079 Toulouse - 572 050 169 R.C.S.Toulouse

Cotation : Compartiment C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0000032278

Contact Actionnaires : Jean-Pierre ROBERT

Répartition du capital

- Public.....73,6 %
- Salariés15,3 %
- P.M. LATECOERE.....4,8 %
- **SALVEPAR****5,0 %**
- Autres actionnaires.....1,3 %

EXERCICES (en millions d'euros) 2006 2007 2008

Consolidé	2006	2007	2008
Capitaux propres - Part du Groupe	263,1	258,6	221,2
Chiffre d'affaires	432,7	489,3	683,9 ⁽¹⁾
Résultat net - Part du Groupe	19,2	18,0	(6,7)
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	200,7	203,6	199,1
Chiffre d'affaires	279,3	313,9	481,0
Résultat net	17,9	10,3	(5,7)
Masse distribuée au titre de l'exercice	6,5	4,3	

(1) 580 millions d'euros hors facturation exceptionnelle.

Les facturations exceptionnelles, la contribution des 3 métiers (aérostructures, câblages et systèmes, ingénierie et services) à la croissance a permis au chiffre d'affaires de progresser de 18,6%, (il a triplé au cours des 5 dernières années).

Le portefeuille de commandes est lui aussi en progression de 10 % à 2 milliards d'euros.

- La rentabilité s'est trouvée pénalisée par :
 - les coûts directs de la négociation avec EADS-AIRBUS de l'acquisition des 2 usines de Méaulte et Saint Nazaire,
 - la volatilité forte de la parité Euro/US Dollar,
 - les coûts financiers d'un endettement élevé.
- La Société a su renégocier :
 - des facturations exceptionnelles à hauteur de 104 millions d'euros, au titre de remboursements anticipés des travaux de Recherche et Développement réalisés sur les programmes d'avions et,
 - la consolidation des financements bancaires.

LATECOERE bénéficie d'un carnet de commandes à moyen terme qui lui permet d'envisager des perspectives d'amélioration progressive de sa situation.



LIPPI MANAGEMENT

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 897 000 €, divisé en 3.794 actions
de 500 € nominal

Siège social : La Fouillouse
16440 Mouthiers - 304 541 246 R.C.S. Angoulême

Répartition du capital

- Groupe familial.....67,0 %
- Investisseurs financiers.....33,0 %
- dont SALVEPAR28,0%

Dans un contexte de baisse du prix de la matière première, la Société LIPPI MANAGEMENT a su faire progresser ses marges, alors que, dans le même temps, elle commence à bénéficier de la réorganisation industrielle et du développement commercial mis en place.

L'exercice 2009 devrait, en revanche, supporter les effets d'un ralentissement sensible de l'activité perçue déjà au dernier trimestre 2008.

EXERCICES (en millions d'euros)	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	13,2	13,4	14,7
Chiffre d'affaires	52,0	51,1	56,1
Résultat net - Part du Groupe	1,7	1,0	1,5
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	5,2	5,5	
Chiffre d'affaires	2,9	3,2	3,2
Résultat net	0,3	0,7	0,4
Masse distribuée au titre de l'exercice	0,4	0,3	0,4



LOHR



LOHR

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 895 000 €, divisé en 8 950 actions de 100 € nominal

Siège social : 29, rue du 14 Juillet
67980 Hangenbieten - 638 503 045 RCS Strasbourg

Répartition du capital

- Groupe familial.....97,0 %
 - Divers financiers.....3,0 %
 - **SALVEPAR** **1 action**
- + obligations convertibles pour un montant de 4,5 M€uros

EXERCICES (en millions d'euros) 2006 2007 2008

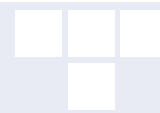
	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	57,6	73,5	77,4
Chiffre d'affaires	250,0	367,3	335,7
Résultat net - Part du Groupe	9,0	18,6	10,4
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	22,6	22,0	24,4
Chiffre d'affaires	3,0	3,2	3,1
Résultat net	(0,8)	1,4	6,5
Masse distribuée au titre de l'exercice	2,0	4,1	NC

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 serait de 320/330 millions d'euros (- 13 %) pour un résultat net supérieur à 5 millions d'euros (contre 18,6 millions en 2007).

- Alors que le premier semestre 2008 a été excellent pour l'activité **Porte-voitures**, le deuxième semestre a été sévèrement affecté par le marché automobile. Sur cet exercice, le chiffre d'affaires de cette activité aura été en diminution de 8 % environ.

La poursuite d'un marché automobile en baisse continuera d'affecter l'exercice 2009, même si des mesures de réduction des coûts ont été prises dès 2008.

- Le **Modalohr** (wagon porte camions et remorques) est pénalisé par une montée en puissance lente de la ligne Perpignan - Bettembourg. 2008 a vu la livraison du solde du premier train. Le doublement est prévu, le Groupe a planifié la production, mais la livraison n'interviendra pas avant 2010.
- Le **Translohr** (tramway) a enregistré des livraisons mais aussi des commandes : Chine, Italie, Sarcelles – Saint-Denis. Un important contrat est en cours de finalisation en Ile-de-France.
- Le **Néoval** (métro léger sur roues) : cette activité faite en liaison avec Siemens a finalisé son produit test. Des offres sont en cours pour New Delhi, Ryad et l'aéroport de Francfort.





RG SAFETY

Société anonyme au capital de 16 342 937 €, divisé en :

- 214 790 actions ordinaires, de 61€ nominal
- 53 127 actions de préférence, de 61€ nominal

Siège social : 74, rue du Docteur Lemoine
51100 Reims - 420 625 394 R.C.S. Reims

Répartition du capital

- Groupe familial.....71,7 %
- **SALVEPAR** **19,8 %**
- Autres Investisseurs financiers.....8,5 %

Avec une croissance d'activité de 4 %, RG SAFETY réalise un nouvel exercice en progression significative eu égard au contexte économique.

C'est d'autant plus remarquable que cela s'accompagne d'un taux de marge maintenu.

La baisse de l'emploi sur le marché français (chômage technique et fermetures d'usines) va impacter inévitablement le niveau d'activité de 2009.

Rappelons que RG SAFETY ne dispose pas d'unités de fabrication dont les capacités de production inutilisées viendraient affecter la rentabilité.

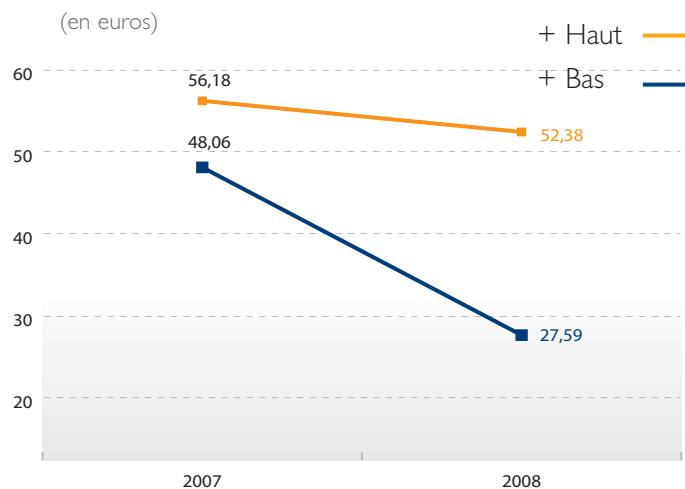
EXERCICES (en millions d'euros)

	2006	2007	2008
Consolidé			*
Capitaux propres - Part du Groupe	17,6	22,5	28,2
Chiffre d'affaires	134,1	140,0	148,0
Résultat net - Part du Groupe	4,5	6,4	5,8
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	31,1	34,0	36,3
Chiffre d'affaires	42,0	37,9	39,9
Résultat net	3,1	3,8	3,4
Masse distribuée au titre de l'exercice	0,8	1,2	1,2

* Chiffres estimés au moment de l'impression de ce rapport.



■ Evolution du cours de Bourse sur 2 ans



STEF-TFE

Société anonyme au capital de 13 515 649 €, divisé en 13 615 649 actions de 1 € nominal

Siège social : 93, boulevard Maiesherbes
75008 Paris - 999 990 005 R.C.S. Paris

Cotation : Compartiment B d'Euronext Paris

Code Isin : FR0000064271

Contact Actionnaires : Pascal WAGNER

Répartition du capital

• A.G.F.....	5,3 %
• INVESTFROID	8,2 %
• F.C.P. des salariés	15,0 %
• Management.....	32,7 %
• Auto-contrôle	1,0 %
• SALVEPAR	1,5 %
• Public.....	36,3 %

EXERCICES (en millions d'euros) 2006 2007 2008

Consolidé	2006	2007	2008
Capitaux propres - Part du Groupe	231,8	260,2	263,1
Chiffre d'affaires	1 718,0	1 931,8	2 081,4
Résultat net - Part du Groupe	38,8	44,4	40,5
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	99,1	106,8	107,5
Chiffre d'affaires	90,0	92,5	10,5
Résultat net	24,1	26,0	20,2
Masse distribuée au titre de l'exercice	11,5	13,6	14,2

STEF-TFE est le spécialiste européen du transport et de la logistique des produits sous température contrôlée.

Le Groupe opère en France (78 % du chiffre d'affaires) avec 35 % de part de marché, et au Benelux, Italie, Grande-Bretagne, Espagne et Portugal.

L'activité se répartie en :

- Transport : 61 %
- Logistique : 29 %
- Maritime : 5,5 %
- Négoces : 5 %

et la rentabilité provient à parts égales du transport et de la logistique.

La dynamique du Groupe repose sur une base de clients en croissance (externalisation de cette activité, respect de normes contraignantes...), et le développement à l'international, notamment par le suivi de grands clients. Enfin, Stef-Tef bénéficie d'une activité peu cyclique (du fait des caractéristiques du secteur alimentaire).

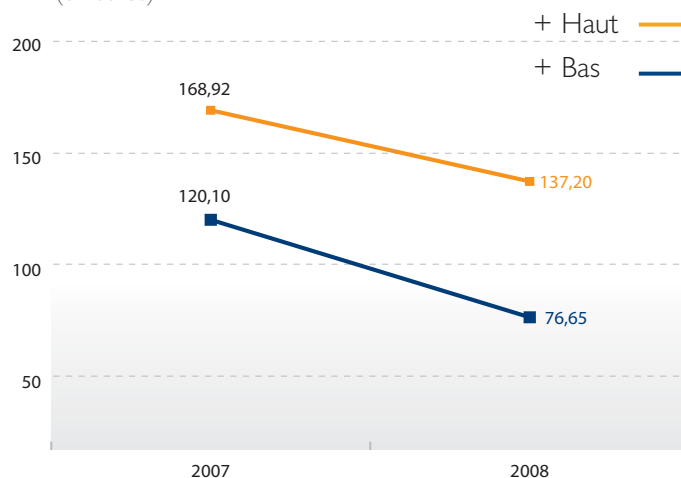
En 2008, le chiffre d'affaires a dépassé les 2 milliards d'euros, en progression de 7,7 %, malgré le ralentissement du deuxième trimestre qui est resté néanmoins positif.

La marge opérationnelle est impactée par la moindre croissance du chiffre d'affaires. Le caractère défensif de son activité (segment frigorifique – alimentaire) permet à la société de mieux résister que le marché global du transport et de la logistique. Le chiffre d'affaires 2009 pourrait ainsi rester stable ou décroître de seulement 1 %.



Evolution du cours de Bourse sur 2 ans

(en euros)



THERMADOR GROUPE

Société anonyme au capital de 27 854 400 €, divisé en 1 740 900 actions de 16 € nominal

Siège social : 80, rue du Ruisseau, Parc d'Activités de Chesnes – 38297 St-Quentin Fallavier Cedex 339 159 402 R.C.S.Vienne

Cotation : Compartiment C d'Euronext Paris

Code Isin : FR0000061111

Contact Actionnaires : Guy VINCENT

Répartition du capital

- Dirigeants et Personnel.....17,3 %
- Anciens Dirigeants et famille des fondateurs.....22,6 %
- **SALVEPAR****5,1 %**
- Autres investisseurs24,9 %
- Public.....30,1 %

EXERCICES (en millions d'euros) 2006 2007 2008

	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	65,7	74,7	85,5
Chiffre d'affaires	144,0	164,0	182,9
Résultat net - Part du Groupe	16,0	19,7	20,0
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	42,2	42,7	48,7
Chiffre d'affaires	3,2	3,6	3,9
Résultat net	9,5	9,9	16,5
Masse distribuée au titre de l'exercice	9,4	10,6	10,6

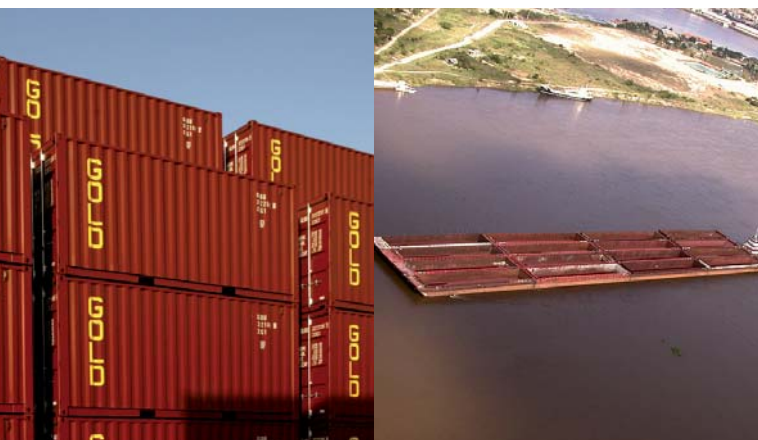


HERMADOR GROUPE est un spécialiste dans la distribution pour 3 marchés :

- **l'eau** (30 % du chiffre d'affaires), avec comme produits les pompes à eau (irrigation, alimentation, relevage),
- **l'industrie** (15 % du chiffre d'affaires), avec les produits qui touchent la circulation des fluides, les vannes, clapets, filtres, raccords,
- **le bâtiment** (55 % du chiffre d'affaires), avec les produits utilisés dans les circuits de distribution de chauffage, d'eau chaude et froide, pompes à chaleur, solaires.

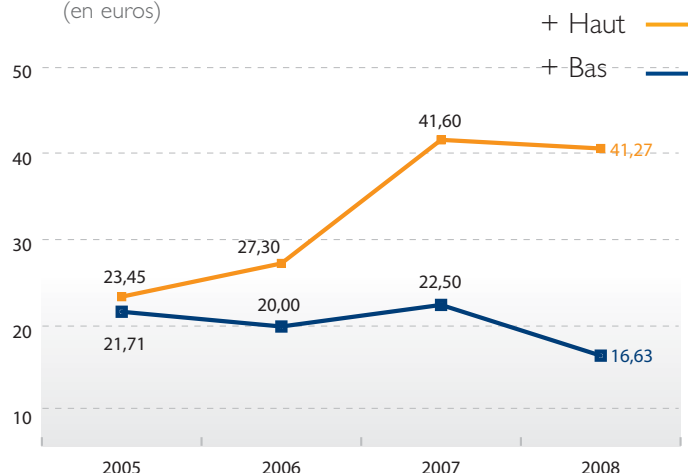
En 2008, THERMADOR GROUPE peut se prévaloir d'un chiffre d'affaires en progression de 11,8 % à 182,9 millions d'euros. L'ensemble des activités est en croissance, mais l'activité Chauffage et THERMADOR INTERNATIONAL ont été les principaux moteurs.

Le résultat d'exploitation est lui aussi en progression de 9 %. THERMADOR GROUPE est dans une situation financière saine, sans endettement, qui lui permet d'envisager un exercice 2009, affecté par l'environnement économique difficile, dans les meilleures conditions.



Evolution du cours de Bourse sur 4 ans

(en euros)



TOUAX

Société en commandite par actions au capital de 37 463 768 €, divisé en 4 682 971 actions de 8 € nominal

Siège social : 5, rue Bellini – Tour Arago
92806 Puteaux La Défense Cedex
305 729 352 R.C.S. Nanterre

Cotation : Compartiment C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0000033003

Contact Actionnaires : Raphaël WALEWSKI

Répartition du capital

- Groupe familial.....31,5 %
- **SALVEPAR****6,4 %**
- SOFINA.....5,5 %
- Public.....56,6 %

Le Groupe TOUAX bénéficie :

- d'une résilience de revenus basés sur des contrats à moyen terme,
- d'une diversification géographique,
- d'une activité de gestion pour compte de tiers.

Dans ces conditions, l'exercice 2008 en forte croissance permet de dégager un résultat net en progression à 16,5 millions d'euros contre 11,7 millions d'euros.

Dans un environnement incertain, l'exercice 2009 sera plus difficile. Mais, le Groupe TOUAX bénéficie d'une variable d'ajustement via ses investissements pour lui permettre de maintenir un bon niveau de cash flow net.

EXERCICES (en millions d'euros)

	2006	2007	2008
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	60,5	68,5	102,4
Chiffre d'affaires	253,1	278,1	364,9
Résultat net - Part du Groupe	7,2	11,7	16,9
Maison-Mère			
Capitaux propres (avant distribution)	47,7	55,2	77,0
Chiffre d'affaires	39,0	2,4	3,1
Résultat net	1,0	10,5	2,8
Masse distribuée au titre de l'exercice	2,9	3,8	4,7

V - Les comptes de l'exercice 2008

Conformément au règlement CRC 99-02, les comptes consolidés n'étant pas significativement différents des comptes individuels et la société n'exerçant pas d'influence notable au titre de ses participations, comme lors des exercices précédents, elle n'a pas établi de comptes consolidés pour l'exercice 2008 et n'est donc pas tenue d'appliquer les normes IFRS. L'application de ces normes se traduirait essentiellement par la mise en juste valeur des titres figurant au portefeuille de participations. Au 31 décembre 2008, la juste valeur du portefeuille de participations s'élèverait à 103,8 millions d'euros, soit une réévaluation de 11,5 millions d'euros par rapport à la valeur nette comptable à cette date, qui serait venue s'ajouter aux capitaux propres en normes IFRS.

Les principes, règles et méthodes comptables appliqués sont détaillés dans l'annexe. Les comptes sociaux sont présentés de façon identique à ceux de l'exercice précédent.

La Société n'a pas effectué d'opérations utilisant des instruments financiers. Elle n'a pas d'endettement autre que la dette fiscale attachée aux résultats de l'Entreprise.

LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net de gestion de l'exercice 2008 est en hausse de 14% et s'établit à 2,707 millions d'euros contre 2,377 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette augmentation provient d'une part des placements de trésorerie suite à la cession des titres GEODIS et d'autre part de la progression des produits de participations notamment les dividendes provenant de la participation RG SAFETY.

Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées ressort à 9,377 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre une perte de 1,466 million d'euros à fin 2007. Ce résultat provient d'une part des opérations de cessions qui ont été retracées à la rubrique « Evolution de l'actif immobilisé » et qui ont porté sur un montant global de 85,902 millions d'euros, pour une valeur comptable de ces participations cédées de 34,001 millions d'euros, et d'autre part de la provision pour dépréciation ci-après.

Au 31 décembre 2008, la Société a procédé à une dépréciation complémentaire portant sur le portefeuille à hauteur de 36,090 millions d'euros. Cette dépréciation exceptionnelle tient compte des incertitudes économiques ainsi que de la dégradation des marchés et est basée sur les cours de clôture au 31 décembre 2008.

Elle porte sur les lignes suivantes :

- **LATECOERE** pour un complément de dépréciation de 7,081 millions d'euros portant à 12,262 millions d'euros le montant global soit 85% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 4,90 euros),
- **POLYGONE** pour un montant de dépréciation de 7,201 millions d'euros soit 63% du prix de revient (cours de clôture GL EVENTS au 31 décembre 2008 : 12,97 euros),
- **IPSOS** pour un montant de dépréciation de 2,807 millions d'euros soit 23% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 19,28 euros),
- **ACTIA Group** pour un complément de dépréciation de 3,162 millions d'euros portant à 12,998 millions d'euros soit 70% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 1,84 euro),
- **GRUPE NORBERT DENTRESSANGLE** pour un montant de dépréciation de 7,535 millions d'euros soit 52% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 27,50 euros),
- **GL EVENTS** pour un montant de dépréciation de 1,632 million d'euros soit 33% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 12,97 euros),
- **STEF-TFE** pour un montant de dépréciation de 1,841 million d'euros soit 21% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 33,20 euros),
- **LACROIX** pour un montant de dépréciation de 1,429 million d'euros soit 34% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 14,44 euros),
- **THERMADOR Groupe** pour un montant de dépréciation de 0,389 million d'euros soit 5% du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 85,92 euros),
- **TOUAX** pour un montant de dépréciation de 1,517 million d'euros soit 23 % du prix de revient (cours de clôture au 31 décembre 2008 : 17,25 euros),
- **LOHR** pour un montant de 1,497 million d'euros correspondant à la première tranche de remboursement due au 15 septembre 2009.

Le résultat net social de l'exercice 2008 s'établit ainsi à 12,084 millions d'euros contre 0,911 million d'euros pour l'exercice 2007.



LE BILAN

• A l'actif

Les principales variations portent sur les postes :

- « Immobilisations Financières » qui traduit les opérations d'investissements et de désinvestissements effectuées et,
- « Valeurs mobilières de placement, Disponibilités » qui s'élèvent à 47,262 millions à fin décembre 2008 et correspondent principalement à des dépôts en comptes à terme pour un montant global de 41,128 millions d'euros et des SICAV de trésorerie pour 5,913 millions d'euros. Le solde résiduel regroupe les disponibilités en compte courant ainsi que des obligations SOCIETE GENERALE TMO 85 TSDI (15 848 euros) et des actions VM MATERIAUX (8 498 euros).

• Au passif

Au 31 décembre 2008, les réserves comprennent :

- la « Réserve légale » dotée à 10 % du capital soit 1,252 million d'euros,
- le poste « Autres Réserves » qui s'élève à 91,208 millions d'euros suite à l'affectation du résultat 2007,

- le « Report à nouveau » quant à lui a été soldé après l'affectation des résultats de l'exercice 2007,

- le « Résultat de l'exercice » pour un montant avant affectation de 12,084 millions d'euros.

Le poste « Provisions » a été soldé puisque la provision pour impôt différé a été intégralement reprise lors de la cession de la participation GEODIS.

Les dettes traduisent principalement la charge fiscale liée au résultat de l'exercice 2008.

Le total du bilan passe de 124,950 millions d'euros à fin 2007 à 139,601 millions d'euros à fin 2008.

VI - Perspectives

La Société entend poursuivre une politique de gestion active se concrétisant par de nouveaux investissements en 2009 ainsi que par la mise en œuvre de cessions.

Si le niveau très bas atteint par le marché boursier pourrait laisser croire à des perspectives favorables, cette même situation du marché financier pourra encore impacter négativement l'exercice 2009.

VII - Affectation des résultats

L'exercice dégage un bénéfice de	12 084 232,64 €
Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital.	-
Le « Report à nouveau » ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2007,	-
Le bénéfice distribuable s'élève à :	12 084 232,64 €
Sur ce montant, seraient prélevés au titre des dividendes à raison de 4 € pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social	(6 261 704,00) €
Le solde, soit serait affecté en totalité aux « Autres Réserves ».	5 822 528,64 €

Un dividende de **4 €** par action serait versé aux actionnaires le **17 juin 2009**.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts et au prélèvement libératoire forfaitaire.

Si, lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi, et le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

Nous vous rappelons, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

EXERCICES (en euros)	2005	2006	2007
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	31 308 520	9 392 556	782 713
Coupon net ⁽¹⁾	20,00	6,00	0,50

(1) revenus éligibles à l'abattement de 40%.

VIII - Conventions réglementées Article L 225-38 du Code de Commerce

Aucune nouvelle convention n'a été conclue durant l'exercice 2008. Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes en fait mention. Il vous rendra compte des conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues et autorisées.

IX - Conseil d'administration

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Le mandat d'Administrateur de Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN arrivant à expiration à la présente Assemblée, nous vous soumettons le renouvellement de ce mandat pour six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Par ailleurs, nous vous proposons de nommer en qualité de nouvel Administrateur Monsieur Nicolas TRUELLE pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

Nous vous précisons que cet Administrateur est « indépendant » conformément aux critères de l'article 8 du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

REMUNERATIONS INDIVIDUELLES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de SALVEPAR.

Pour les mandataires sociaux de SALVEPAR exerçant des fonctions salariées au sein du groupe SOCIETE GENERALE, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par SALVEPAR sont inclus.

A ce jour, aucune rémunération (hors jetons de présence) et aucun avantage des mandataires sociaux de SALVEPAR salariés du Groupe Société Générale ne sont supportés par SALVEPAR.

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2007 a fixé le montant global maximal annuel des jetons à 50 000,00 euros pour l'exercice 2007 et chacun des exercices suivants, sauf décision contraire. Le montant distribué en 2008 a été réparti à hauteur de 41 250,00 euros pour les membres du Conseil d'Administration et à hauteur de 6 000,00 euros pour les membres du Comité des Comptes.

Noms des mandataires	Jetons de présence versés en 2007		Jetons de présence versés en 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Gilles VIENOT	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Yves-Claude ABESCAT	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Pierre CLEMENT	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	2 750,00 €
Aline FRAGNET d'HAUSEN ⁽¹⁾⁽²⁾	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Michel DOUZOU ⁽¹⁾	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
GST INVESTISSEMENTS ⁽²⁾	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
SA 2 RB-I ⁽²⁾	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
SOCIETE GENERALE	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
TOTAL	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	47 250,00 €

(1) Les Administrateurs du Groupe SOCIETE GENERALE ne perçoivent personnellement aucun montant au titre des jetons de présence, ceux-ci étant versés à la SOCIETE GENERALE qui a ainsi reçu un total de 18 500,00 euros.

(2) Administrateurs également membres du Comité des Comptes.



TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LE TITRE SALVEPAR

(En application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF).

Nom	Date	Type d'opération	Nombre d'actions SALVEPAR	Prix unitaire en euros
GST INVESTISSEMENTS	08/12/2008	Achat d'actions	29	49,80
GST INVESTISSEMENTS	05/12/2008	Achat d'actions	283	49,80
GST INVESTISSEMENTS	28/11/2008	Achat d'actions	378	50,00
GST INVESTISSEMENTS	27/11/2008	Achat d'actions	200	50,00
GST INVESTISSEMENTS	26/11/2008	Achat d'actions	397	50,00
GST INVESTISSEMENTS	23/10/2008	Achat d'actions	800	51,00
GST INVESTISSEMENTS	22/10/2008	Achat d'actions	15	51,00
GST INVESTISSEMENTS	20/10/2008	Achat d'actions	5	51,00
GST INVESTISSEMENTS	17/10/2008	Achat d'actions	50	51,00
GST INVESTISSEMENTS	16/10/2008	Achat d'actions	405	51,00
GST INVESTISSEMENTS	15/10/2008	Achat d'actions	493	51,00
GST INVESTISSEMENTS	14/10/2008	Achat d'actions	59	51,00
GST INVESTISSEMENTS	13/10/2008	Achat d'actions	841	50,00
GST INVESTISSEMENTS	13/06/2008	Achat d'actions	3	74,77
GST INVESTISSEMENTS	13/06/2008	Achat d'actions	135	74,00
GST INVESTISSEMENTS	12/06/2008	Achat d'actions	1 100	74,89
GST INVESTISSEMENTS	11/06/2008	Achat d'actions	660	74,90
SA 2 RB-I	13/05/2008	Achat d'actions	11	79,20
SA 2 RB-I	12/05/2008	Achat d'actions	50	79,60
SA 2 RB-I	09/05/2008	Achat d'actions	679	79,50
SA 2 RB-I	08/05/2008	Achat d'actions	228	79,76
SA 2 RB-I	07/05/2008	Achat d'actions	156	79,50
SA 2 RB-I	06/05/2008	Achat d'actions	1 275	79,76
SA 2 RB-I	05/05/2008	Achat d'actions	1 063	79,46
SA 2 RB-I	02/05/2008	Achat d'actions	1 038	79,34
GST INVESTISSEMENTS	18/01/2008	Achat d'actions	13 731	84,00
GST INVESTISSEMENTS	16/01/2008	Achat d'actions	1 269	84,30

X – Commissaires aux Comptes

Les mandats des Commissaires aux Comptes des cabinets ERNST & YOUNG et Autres et EXPERTISE et AUDIT SA ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2006 pour une durée de 6 ans et devront par les dispositions transitoires de la loi du 1^{er} août 2003 procéder à une rotation des associés à la date butoir du 1^{er} août 2009.

REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour l'exercice 2008, la rémunération des Commissaires aux Comptes s'est élevée à un montant global de 35 641 euros TTC.

XI - Informations sociales et environnementales

L'effectif de la société est passé de trois à quatre personnes suite au recrutement d'un cadre. Nous vous rappelons que le membre de la Direction Générale est intégré dans les effectifs de la SOCIETE GENERALE.

Vous trouverez dans le tableau des Résultats Financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, les mentions concernant les rémunérations et charges sociales des quatre personnes à l'effectif de la Société.

SALVEPAR ne dispose pas de plan d'épargne entreprise propre. Néanmoins les salariés de SALVEPAR peuvent de façon optionnelle adhérer au plan d'épargne groupe de la SOCIETE GENERALE.

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, il n'y a pas lieu de commenter les conséquences environnementales.

Si ces informations vous agréent, nous soumettons à vos suffrages les résolutions concernant cette Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



En application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce tel que modifié par la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005 et de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 25 mars 2009.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article L 225-37 du Code de Commerce, le présent rapport précise parmi les dispositions des recommandations AFEP-MEDEF celles qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elle l'ont été.

Ce code de gouvernement d'entreprise peut être consulté sur le site Internet du MEDEF : www.medef.fr

I - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

I.1. - Composition du Conseil d'Administration

A l'ouverture de l'exercice 2008, votre Conseil d'Administration était composé de huit Administrateurs : trois Administrateurs Groupe SOCIETE GENERALE et cinq Administrateurs extérieurs. A la clôture de l'exercice, le Conseil, après le non-renouvellement du mandat d'un administrateur extérieur, comprenait sept Administrateurs, trois Groupe Société Générale et quatre extérieurs.

• MEMBRES INDEPENDANTS

L'article 8.2 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF tel que publié en décembre 2008 préconise que la part des administrateurs indépendants soit d'au moins un tiers dans les sociétés pourvues d'un contrôle et de la moitié dans les autres. Le Conseil d'Administration a examiné les critères définis dans l'article 8.4 du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF. Aussi, en application de ces critères, un seul administrateur de SALVEPAR peut être considéré comme indépendant.

Le Conseil veille à compter en son sein des membres indépendants. Aussi, la nomination d'un administrateur indépendant proposée à la prochaine assemblée du 9 juin 2009 dans sa cinquième résolution devrait permettre d'élever le nombre total d'administrateurs à huit dont deux indépendants.

• DUREE DES MANDATS

L'article 12 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF indique que la durée des mandats des membres du Conseil ne devrait pas excéder quatre ans au maximum. Les Statuts de la Société prévoient que la durée des mandats est de six ans, correspondant au maximum légal. Cette divergence avec le Code de Gouvernance AFEP-MEDEF s'explique par la logique de représentation de l'actionnariat de la Société qui ne nécessite pas une plus grande fréquence de renouvellement du Conseil.

Conformément aux termes de l'article 10 des Statuts, chaque Administrateur est nommé pour six ans et est rééligible. Si un Administrateur a dépassé l'âge de soixante quinze ans, la durée du mandat est réduite à deux années, renouvelable.

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action durant son mandat conformément aux dispositions des statuts de la Société.

La liste des Administrateurs de la Société, incluant les fonctions, les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés, leur âge ainsi que les dates de début et d'expiration de leurs mandats, figure dans le rapport annuel.

I.2. - Organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil est régi par son Règlement Intérieur et la Charte de l'Administrateur, approuvés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2006 et modifiés successivement lors des séances des Conseils d'Administration du 11 avril 2007 et du 13 novembre 2007.

Ce Règlement Intérieur et cette Charte de l'Administrateur présentent les modalités d'organisation et de fonctionnement selon les principes du gouvernement d'entreprise présentés dans les rapports AFEP-MEDEF de 1995, 1999 et 2002.

I.3. - Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil est réuni à chaque fois qu'il est nécessaire de formaliser des décisions et, en tout état de cause, pour se conformer aux obligations légales : arrêté des comptes annuels, examen des comptes prévisionnels et, également, arrêté des comptes du premier semestre d'un exercice. Les Commissaires aux Comptes sont également convoqués à chacune des réunions qui examinent ou arrêtent des comptes annuels ou intermédiaires.

Les dates des réunions du Conseil font généralement l'objet d'une consultation téléphonique préalable à l'arrêté de la date puis, une fois celle-ci convenue à la majorité des membres, les convocations sont adressées par courrier. Le dossier comporte les points inscrits à l'ordre du jour de la séance ainsi que le projet de procès-verbal de la réunion précédente même si celui-ci a fait l'objet d'un envoi séparé, et tous documents qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable.

Durant l'exercice 2008, le Conseil a été appelé à se réunir trois fois, les 2 avril, 23 juillet et 13 novembre 2008. Le taux de présence constaté à ces réunions s'est élevé à 86,3%.

Le Conseil d'Administration a été régulièrement saisi des sujets relevant de sa compétence et l'ensemble des informations, documents et analyses nécessaires ont été communiqués en toute transparence à ses membres.

Le Conseil d'Administration fera le point annuellement sur ses modalités de fonctionnement en consacrant ce point à l'ordre du jour mais ne retient pas les dispositions AFEP-MEDEF (art 9.3) concernant le mécanisme d'évaluation effectué par un consultant extérieur, car inadapté à la taille de la Société.

1.4. - Consultation du Conseil d'Administration

Dans le cadre des opérations d'investissements et de désinvestissements de l'année 2008, les membres du Conseil d'Administration ont été consultés et tenus informés par écrit à onze reprises. Les opérations dont il s'agit sont développées dans le rapport de gestion.

1.5. - Les Comités

• COMITE DES COMPTES

Le Règlement Intérieur approuvé par le Conseil d'Administration du 11 avril 2007 définit les missions, les attributions et les modalités du Comité des Comptes.

Les recommandations AFEP-MEDEF préconisent que les comités doivent comporter une proportion de membres indépendants d'au moins deux tiers dans notre cas (art 14.1).

Le Comité des Comptes est composé de 3 membres dont 2 extérieurs au Groupe SOCIETE GENERALE. Au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, le Comité n'est composé que d'un membre indépendant. Eu égard aux caractéristiques de la Société et à la compétence des membres il n'apparaît pas nécessaire de modifier ce Comité des Comptes.

Il est à noter qu'aucun dirigeant mandataire social n'est membre de ce Comité conformément aux règles de Gouvernance.

Les membres du Comité sont Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN et Messieurs Georges TRAMIER et Robert BIANCO. La présidence du Comité est assurée par Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN. L'ensemble des membres du Comité des Comptes possède une compétence financière et comptable appropriée.

Ce Comité est chargé d'apporter son assistance au Conseil dans sa mission relative à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels et semestriels, ainsi qu'à l'occasion de toute opération ou événement susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation de la Société en terme d'engagement ou de risque. Les Commissaires aux Comptes assistent à ce Comité auquel ils présentent la conclusion de leurs travaux.

Au titre de l'exercice 2008, le Comité s'est tenu les 1 avril et 22 juillet 2008, avec un taux de participation de 100%, afin d'examiner les comptes sociaux annuels 2007 et semestriels 2008. Le Conseil a pris connaissance des comptes rendus du Comité en son sein. Les principaux points abordés ont été principalement la présentation des comptes annuels et semestriels ainsi que la méthodologie de valorisation du portefeuille de participations.

• AUTRES COMITES

Il n'existe pas de comité des rémunérations ni de comité de nomination, tel que recommandé dans le Code AFEP-MEDEF (art.13), ces préconisations n'étant pas transposables de manière pertinente et adaptée à la Société.

1.6. - Jetons de présence et politique de rémunération

Par décision de l'Assemblée Générale du 13 juin 2007, le montant global alloué au Conseil d'Administration au titre des jetons de présence a été fixé à 50 000,00 euros. Le Conseil d'Administration, a décidé de répartir à parts égales par Administrateurs et membres du Comité des Comptes le montant de ces jetons.

Le montant de 47 250,00 euros qui a été versé en décembre 2008 a été réparti à hauteur de 41 250,00 euros pour les réunions de Conseil d'Administration et à hauteur de 6 000,00 euros pour les réunions du Comité des Comptes.



Les Administrateurs du Groupe SOCIETE GENERALE ne perçoivent pas personnellement de jetons de présence, ceux-ci sont versés intégralement à la SOCIETE GENERALE (cf. tableau « rémunération individuelle des mandataires sociaux » du rapport de gestion 2008).

Le Président-Directeur Général ne perçoit que des jetons de présence. Il ne bénéficie pas de rémunération, qu'elle soit fixe ou variable et ne dispose pas de rémunération de départ ou d'avantages postérieurs à son mandat social.

Ainsi que cela a été décidé lors de sa réunion du 13 novembre 2008, le conseil d'Administration a marqué sa pleine adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et portée à la connaissance du public par communiqué en date du 14 novembre 2008.

1.7. - Etat des délégations consenties au Conseil d'Administration

	Objet	Montant	Durée	Echéance	Utilisation
En cours de validité :					
A.G.E 11/06/2008 <i>Septième résolution</i>	Augmentation de capital social	5 M€	26 mois	11/08/2010	Néant
	• par émission de valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription				
	• par incorporation de réserves	+ 15 M€			
	Emission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital	+ 30 M€			

II - Contrôle de la société

2.1. - Participation aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires à l'Assemblée générale de la Société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions de l'article 17 des Statuts de la Société.

« Tout actionnaire dont les actions, quel qu'en soit le nombre, sont enregistrées dans les conditions et à une date fixée par décret, a le droit de participer aux assemblées sur justification de sa qualité et de son identité. Il peut, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, soit assister personnellement à l'assemblée, soit voter à distance, soit donner un pouvoir. »

Conformément à l'article R. 225-85 du code de commerce, seront admis à participer à l'assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte au troisième jour ouvré précédent l'assemblée, soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par leurs intermédiaires habilités.

Pour les actionnaires au nominatif, cet enregistrement comptable à J-3 dans les comptes de titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer à l'assemblée.

Pour les actionnaires au porteur, ce sont les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres au porteur qui justifient directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès du centralisateur de l'assemblée par la production d'une attestation de participation qu'ils annexent au formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'assemblée et n'a pas reçu sa carte d'admission, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3 pour être admis à l'assemblée.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans la convocation.

2.2. - Mesures anti-OPA

Il n'existe pas de mesures anti-OPA.

III - Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

SALVEPAR applique le cadre de référence du contrôle interne publié par l'AMF en janvier 2007 et a utilisé, pour l'établissement de ce Rapport, le guide de mise en œuvre de cette recommandation pour les valeurs petites et moyennes publiée en janvier 2008.

Le système de contrôle interne et de gestion des risques est adapté à la taille et aux spécificités de SALVEPAR.

3.1. - Risques liés à l'activité

• Risques métier et déontologique :

L'appartenance de SALVEPAR au Groupe SOCIETE GENERALE lui permet de s'appuyer si nécessaire sur des équipes spécialisées et expérimentées (Direction Financière), en particulier pour les décisions d'investissement et la maîtrise des risques.

Tout dossier d'investissement sélectionné peut faire l'objet d'une étude menée par un Ingénieur Conseil Groupe SOCIETE GENERALE avant d'être présenté au Conseil d'Administration.

Sauf évènement exceptionnel pouvant conduire à une analyse plus rapprochée, chaque participation en portefeuille est examinée à deux reprises dans l'année, sur la base des situations comptables aux 30 juin et 31 décembre, ou bien sur l'évaluation du cours de bourse, si la Société est cotée. Des contacts réguliers sont établis avec la Direction Générale de la Société voire au sein du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance.

Les propositions d'actualisation de la valorisation du portefeuille sont transmises par la Direction Générale de SALVEPAR au Superviseur Groupe SOCIETE GENERALE et aux Commissaires aux Comptes avant d'être présentées au Comité des Comptes et au Président puis au Conseil d'Administration.

Hormis la valorisation des participations effectuée deux fois dans l'année, la comptabilité de SALVEPAR présente peu de risque.

• Risques fournisseur/client, social, immobilier, industriel et environnemental :

Compte tenu de l'activité, ni industrielle ni commerciale de SALVEPAR, cette dernière n'est pas exposée à ces risques.

• Risques financiers :

- Risque de taux/change

SALVEPAR n'a pas de risque de cette nature dans le cadre de ses opérations.



- *Risque d'endettement*

SALVEPAR n'est pas emprunteur, le seul recours à de l'endettement s'étant réalisé sous forme de « relais » en euros. Ce concours avait été mis en place sans garantie ni « covenant ».

- *Risque sur placements*

La trésorerie excédentaire est placée en SICAV monétaires et/ou en comptes à termes en euros sans risque sur le capital.

- *Risque cotation Banque de France*

La Société SALVEPAR étant une holding financière, elle n'est pas concernée par cet aspect du risque.

- *Risque de liquidité*

Compte tenu de l'évolution des marchés financiers, SALVEPAR a maintenu et entend maintenir une trésorerie structurellement positive.

- *Risque de solvabilité*

Les fonds propres de la Société, avant affectation du résultat, représentent au 31 décembre 2008 133 millions d'euros, les investissements s'élèvent quant à eux à 92 millions d'euros. La société n'est pas endettée et n'a pas d'engagement hors bilan, mais dispose au contraire d'une trésorerie confortable. Cet ensemble donne à SALVEPAR une excellente solvabilité.

- *Risque relatif aux engagements hors bilan*

SALVEPAR ne dispose pas d'engagements hors bilan, les engagements de provisions pour retraite sont marginaux eu égard à l'effectif de la Société et à son ancienneté.

- *Risque de concentration*

Au 31 décembre 2008, l'actif financier le plus important représentait 12,5 % du total de la valeur nette du portefeuille de SALVEPAR constitué de 16 lignes de participations (cf. annexe sociale 2008 III.1 – Note 1).

• **Risques légaux et réglementaires :**

SALVEPAR s'appuie sur une procédure mise en place afin de lister l'ensemble des échéances légales et réglementaires à respecter pour une société cotée.

• **Risques juridique et fiscal :**

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges, de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière de la Société ou son patrimoine.

3.2. - **Evènements récents**

Aucun changement significatif dans la structure financière de la Société n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

3.3. - **Les procédures relatives au fonctionnement de SALVEPAR**

Les opérations font l'objet de contrôles partiels ou plus approfondis, de réunions d'échanges, de discussions de la part des intervenants de premier niveau jusqu'aux Commissaires aux Comptes, spécialistes juridiques, fiscaux si nécessaire qui, le cas échéant, présentent leurs remarques à la Direction Générale qui en tire les mesures appropriées, avant d'être présentées au Président-Directeur Général, au Comité des Comptes, puis au Conseil d'Administration selon les sujets à traiter.

• **Production des informations comptables et financières**

Les domaines juridique, fiscal, social, font l'objet de validation auprès des services spécialisés du Groupe SOCIETE GENERALE.

PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DES COMPTES SOCIAUX

SALVEPAR a recours pour l'établissement de sa comptabilité à la SOCIETE GENERALE qui met à disposition dans les locaux de SALVEPAR un agent des Services Comptables. Sous l'autorité de la Direction Générale, ce dernier travaille en collaboration avec l'équipe de SALVEPAR, quatre personnes inscrites à l'entité, et la Direction Générale, cadre détaché SOCIETE GENERALE. Outre la production d'une situation comptable mensuelle, il a pour mission de produire les états comptables et financiers semestriels et annuels, les éléments nécessaires à la communication des résultats au Comité des Comptes pour discussion puis au Conseil d'Administration pour l'arrêté des Comptes par celui-ci. La présentation des comptes de SALVEPAR est celle des sociétés commerciales en normes françaises.

Ces données comptables sont retraitées en normes IFRS pour la consolidation avec les comptes de la SOCIETE GENERALE – activité bancaire.

La remontée d'information et l'analyse se font au travers d'un référentiel commun par le logiciel « Magnitude ». Cette procédure de Reporting est mensuelle et intègre des données extra comptables (effectifs, % de détention des titres en portefeuille...) lors des procédures trimestrielles, semestrielles et annuelles.

PROCESSUS BUDGETAIRE

La société se livre en septembre à l'établissement du budget basé sur des hypothèses de cessions et d'investissement retenues par la Direction Générale. Ces données sont révisées régulièrement et présentées aux Conseils d'Administration d'arrêté des Comptes annuels et semestriels qui se tiennent généralement en mars-avril et en juillet de chaque année.

LE SUIVI DE TRESORERIE

La trésorerie est suivie mensuellement en flux réels et prévisionnels à un an. Cet outil de suivi permet d'anticiper et de s'assurer de la capacité de la Société à faire face à ses échéances. Ce suivi permet également de prévenir tout écart significatif par rapport aux prévisions budgétaires et de soumettre un plan d'action, le cas échéant.

COMMUNICATION FINANCIERE

La communication est placée sous la responsabilité de la Direction Générale qui contrôle les informations avant leur publication. La communication relative aux comptes annuels et semestriels est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration avant sa diffusion. Un échéancier récapitulatif de ces obligations périodiques de la Société est en place.

Le processus d'établissement du rapport annuel est placé sous la coordination du Secrétaire Général.

3.4. - La portée du contrôle

Aucun changement significatif dans la structure financière de la Société n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

D'un point de vue pratique, les procédures de contrôle interne mises en place visent à assurer la qualité de l'information comptable et financière, et notamment à :

- veiller à la validité et à l'exhaustivité des transactions retranscrites dans les comptes du Groupe ;
- valider les modalités de valorisation de certaines opérations ;
- s'assurer que les opérations sont correctement rattachées à l'exercice les concernant et enregistrées dans les comptes, y compris de hors bilan, conformément aux textes comptables en vigueur, et que les agrégats comptables retenus pour la présentation des comptes sont conformes aux règlements en vigueur.

Le contrôle interne de premier niveau s'effectue à chaque étape du déroulement des opérations sous la responsabilité individuelle de chacun. Cela nécessite une diffusion de l'information pour sensibiliser chaque intervenant à une vérification systématique des données lorsque celle-ci est possible. Le contrôle interne fait également appel à un Comité des Comptes, mis en place en 2007.

Les comptes ainsi produits sont soumis à la validation de l'encadrement de SALVEPAR, soit un contrôle de deuxième niveau.

Ces comptes sont par ailleurs transmis à la Direction Financière du Groupe pour vérification sur une base mensuelle pour être intégrés ensuite dans la consolidation des comptes du Groupe SOCIETE GENERALE.

Dans le cadre des procédures Groupe, SALVEPAR peut être soumise au contrôle de troisième niveau de l'Inspection Générale du Groupe SOCIETE GENERALE.



IV - Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Dans sa séance du 13 juin 2007, le Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale et a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Il lui a conféré les pouvoirs dévolus à ses fonctions ainsi que l'autorisation d'émettre des cautions, avals et garanties au nom de la Société jusqu'à un plafond de 1.525.000 euros. Cette autorisation a été renouvelée lors du Conseil d'Administration du 2 avril 2008 puis à nouveau au Conseil d'Administration du 25 mars 2009 pour une durée de douze mois correspondant à la durée légale.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2004	2005	2006	2007	2008
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408
b) Nombre d'actions	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 056 542	2 909 834	3 202 767	3 578 790	4 289 098
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et dépréciations	19 947 926	22 831 759	19 754 226	3 217 146	54 620 562
c) Impôt sur les bénéfices	5 877 822	4 461 316	1 984 330	464 951	6 344 861
d) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	1 171 345	2 870 772	3 028 739	2 376 681	2 707 213
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	28 215 915	16 986 404	10 288 380	(1 465 588)	9 377 020
- Total	29 387 260	19 857 176	13 317 119	911 093	12 084 233
e) Montant des bénéfices distribués	15 654 260	31 308 520	9 392 556	782 713	6 261 704
f) Nombre d'actions ayant droit au dividende	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et dépréciations	8,99	11,74	11,35	1,76	30,84
b) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	0,75	1,83	1,93	1,52	1,73
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	18,02	10,85	6,57	(0,94)	5,99
- Total	18,77	12,68	8,51	0,58	7,72
c) Dividende net versé à chaque action	10,00 ⁽¹⁾	20,00	6,00	0,50	4,00
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	5	3	3	3	4
b) Montant de la masse salariale	156 364	172 279	275 791	143 791	230 284
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	59 508	60 913	88 890	64 783	83 700

(1) dont acompte de 4€ versé le 1^{er} décembre 2004.



COMPTES ANNUELS - BILANS COMPARÉS

AUX 31 DÉCEMBRE 2008 ET 31 DÉCEMBRE 2007

ACTIF (en euros)	Notes	Brut	31/12/2008 Amortissements et Dépréciations	Net	31/12/2007
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations Incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles		55 092,92	52 230,38	2 862,54	8 603,34
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
Constructions					
Autres Immobilisations corporelles		54 137,63	38 777,92	15 359,71	10 861,55
Immobilisations Financières	1				
Participations		128 570 656,32	53 272 354,64	75 298 301,68	96 666 837,01
Autres titres immobilisés		18 510 424,51	1 497 227,00	17 013 197,51	28 037 027,45
Autres		80 266,58	78 788,49	1 478,09	80 482,43
Total		147 270 577,96	54 939 378,43	92 331 199,53	124 803 811,78
ACTIF CIRCULANT					
Créances					
Créances clients & comptes rattachés					-
Autres créances		17,64		17,64	108 853,64
VMP / DAT	2				
Titres		5 961 373,80	22 263,83	5 939 109,97	35 663,71
Dépôts à termes (DAT)		41 128 430,60		41 128 430,60	
Disponibilités		194 679,92		194 679,92	25,10
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance		7 574,93		7 574,93	1 803,53
Total		47 292 076,89	22 263,83	47 269 813,06	146 345,98
TOTAL DE L'ACTIF		194 562 654,85	54 961 642,26	139 601 012,59	124 950 157,76

BILANS AVANT ET APRÈS AFFECTATION

PASSIF (en euros)	Notes	31/12/2008		31/12/2007	
		Avant affectation	Après affectation	Avant affectation	Après affectation
CAPITAUX PROPRES	3				
Capital social		12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50
RÉSERVES					
Réserve Légale		1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00
Réserves Réglementées					
Autres réserves		91 208 343,16	97 030 871,80	91 079 962,75	91 208 343,16
REPORT À NOUVEAU					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		12 084 232,64		911 093,41	
Total		132 920 231,30	126 658 527,30	121 618 711,66	120 835 998,66
PROVISIONS	4	0,00	0,00	151 182,41	151 182,41
DETTES	5				
Dettes sur Immobilisations		7 367,36	7 367,36		
Emprunts et dettes financières divers		1 025,83	1 025,83	2 752 204,53	2 752 204,53
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		254 723,61	254 723,61	278 808,50	278 808,50
Dettes fiscales et sociales		6 417 664,49	6 417 664,49	149 250,66	149 250,66
Dividendes à payer			6 261 704,00		782 713,00
Total		6 680 781,29	12 942 485,29	3 180 263,69	3 962 976,69
TOTAL DU PASSIF		139 601 012,59	139 601 012,59	124 950 157,76	124 950 157,76



COMPTES DE RÉSULTATS COMPARÉS

DES EXERCICES 2007 ET 2008

(en euros)	Notes	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007
OPÉRATIONS DE GESTION			
Produits courants	6		
- Produits des participations		3 349 045,76	2 767 934,92
- Produits des autres valeurs immobilisées		272 008,90	464 049,85
- Produits des valeurs mobilières de placement		4 269,98	4 655,94
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		254 829,90	313 211,10
- Produits des prêts et autres créances		377 968,83	-
- Autres produits courants		30 975,00	28 938,00
- Produits exceptionnels de gestion			
		4 289 098,37	3 578 789,81
Charges courantes			
- Charges externes	7	962 793,13	908 537,93
- Impôts et taxes		37 928,92	34 525,08
- Salaires et charges sociales		313 983,72	208 574,55
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
- Intérêts et charges assimilés		206 996,22	23 342,89
- Autres charges courantes		47 250,00	50 000,00
- Charges exceptionnelles de gestion		-	-
		1 568 951,99	1 224 980,45
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS COURANTES		2 720 146,38	2 353 809,36
- Reprises sur amortissements et dépréciations		-	-
- Dotations aux amortissements et dépréciations		(101 195,28)	(17 101,26)
RÉSULTAT BRUT DE GESTION		2 618 951,10	2 336 708,10
Impôt sur résultat de gestion	8	88 262,00	39 973,00
RÉSULTAT NET DE GESTION		2 707 213,10	2 376 681,10
OPÉRATIONS SUR VALEURS IMMOBILISÉES			
Immobilisations corporelles			
- Produits de cessions		-	5 513,00
- Valeur comptable des éléments cédés		-	-
Immobilisations financières			
- Produits de cessions	9	85 901 764,58	5 376 837,00
- Valeur comptable des éléments cédés		(34 001 349,45)	(4 519 012,81)
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	(0,88)
Reprises sur dépréciations		-	-
Dotations aux dépréciations	10	(36 090 273,00)	(1 824 000,00)
RÉSULTAT BRUT DES OPÉRATIONS SUR VALEURS IMMOBILISÉES		15 810 142,13	(960 663,69)
Impôt sur résultat des opérations sur valeurs immobilisées	8	(6 433 122,59)	(504 924,00)
RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS SUR VALEURS IMMOBILISÉES		9 377 019,54	(1 465 587,69)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		12 084 232,64	911 093,41

I. Activité et évènements importants

Les investissements effectués en 2008 ont représenté un montant global de 37,7 millions d'euros et ont été réalisés dans les sociétés STEF-TFE, GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE, THERMADOR GROUPE, GL EVENTS et TOUAX (complément d'investissement).

SALVEPAR a cédé au 3^{ème} trimestre la totalité de ses titres GEODIS pour un montant de 58,7 millions d'euros, suite à l'offre publique d'achat de SNCF Participations et a encaissé au 4^{ème} trimestre la partie en numéraire du produit de la cession par le FCPR SAGARD RAIL INVEST des titres de la société FAIVELEY TRANSPORT pour un montant de 27,2 millions d'euros.

I. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Montants investis
TOUAX (complément d'investissement)	1 554
GL EVENTS	4 875
GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE	14 521
STEF-TFE	8 757
STEF-TFE (BSA)	27
THERMADOR GROUPE	7 965
TOTAL	37 699

2. CESSIONS ET PLUS VALUES DE CESSIONS

(en milliers d'euros)	Montants cédés	Plus ou moins-value
GEODIS	58 708	34 233
SAGARD	27 194	17 667
TOTAL	85 902	51 900

3. DIVIDENDES

La Société SALVEPAR a procédé au titre de l'exercice 2007 à une distribution de dividendes au cours du premier semestre 2008 de 782 713 euros, soit 0,50 euro par action.

II. Principes et règles comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables résultant de la réglementation en vigueur. Les méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour la clôture de l'exercice précédent.

L'activité de SALVEPAR est celle d'une société holding de participations financières qui acquiert des titres en fonction de critères constatés lors de l'investissement sans exercer d'influence notable pendant la durée de la détention de ces titres. Dans ce cadre, La Société n'établit pas de comptes consolidés.

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Cette rubrique comporte essentiellement des logiciels ainsi que du matériel informatique amortis sur 3 ans et utilisés pour la gestion de la Société.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition, les frais d'acquisition étant comptabilisés en charges. Celles-ci sont évaluées à leur valeur d'utilité déterminée après revue des performances économiques et financières de chaque Société, en prenant notamment en considération, outre d'éventuelles valeurs de transactions :

- a) pour les sociétés non cotées, les méthodes d'évaluations habituelles, à savoir :
- valeur de transaction : transaction réalisée sur les 12 derniers mois,
 - la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (DCF) : cette méthode consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash-flows établies en relation avec le management de l'entreprise concernée intègrent une analyse critique du plan d'affaires de ces sociétés. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société,
 - la méthode des comparables boursiers : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit alors une référence de valorisation applicable à la société évaluée.



Cette analyse multicritères prend en compte notamment la connaissance intrinsèque par SALVEPAR de ses participations et l'approche d'investissement à moyen terme de SALVEPAR.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée, valeur considérée comme la plus pertinente, est inférieure à la valeur nette comptable des titres chez SALVEPAR. La dépréciation constatée correspond à la différence entre les deux valeurs.

b) pour les sociétés cotées, les cours ou leur évolution, après correction des variations erratiques, lorsqu'il s'agit de valeurs peu liquides.

Le principe habituellement retenu est la constatation d'une dépréciation entre la moyenne des cours cotés des six derniers mois et la valeur nette comptable des titres chez SALVEPAR.

Toutefois, compte tenu de la dégradation continue et significative des marchés financiers, la Société a considéré que la meilleure représentation de la valeur d'utilité de son portefeuille de titres cotés au 31 décembre 2008 était le cours de clôture au 31 décembre 2008.

3 . VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci est supérieur au dernier cours de clôture de la période.

4 . COMPTE DE RÉSULTAT

La présentation adoptée pour le compte de résultat s'inspire de celle préconisée par le Conseil National de la Comptabilité sur les sociétés de portefeuille. Elle distingue le résultat des « opérations sur valeurs immobilisées » (résultat de cession, dépréciation et impôt correspondant) du résultat des autres activités classé sous « les opérations de gestion ».

III. I. Notes sur le bilan

NOTE I - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

a) Ce poste d'un montant global de 92 311 milliers d'euros se décompose de la façon suivante :

	Nombre de titres	Valeur nette comptable (en milliers d'euros)	En % du total
ACTIA GROUP	3 069 617	5 648	6,1%
AFICA	15 200	8 690	9,4%
CONFLANDEY	88 000	0	0,0%
FACEAX (parts A&B)	11 532 912	11 533	12,5%
GL EVENTS	250 001	3 243	3,5%
IPSOS	497 360	9 589	10,4%
LACROIX	189 000	2 729	3,0%
LATECOERE	432 911	2 121	2,3%
LIPPI MANAGEMENT	1 062	3 398	3,7%
LOHR (<i>Obligations Convertibles</i>)	536	2 994	3,2%
GOUPE NORBERT DENTRESSANGLE	254 052	6 986	7,6%
POLYGONE	46 051	4 220	4,6%
RG SAFETY	53 127	8 998	9,7%
SAGARD	12 000 000	2 473	2,7%
STEF-TFE	208 307	6 916	7,5%
STEF TFE (BSA)	6 466	27	0,0%
THERMADOR GROUPE	88 179	7 576	8,2%
TOUAX	298 921	5 156	5,6%
DIVERS		14	0,0%
TOTAL		92 311	100%

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

b) Au cours de l'année 2008, des acquisitions en titres de participation ont été engagées pour un montant de 37 699 milliers d'euros et des cessions ont été réalisées pour 85 902 milliers d'euros.

Le détail de ces opérations est donné ci-après :

(en milliers d'euros)	Valeur Nette Comptable	Valeur Estimative
Situation au 31 décembre 2007	124 704	186 797
Acquisitions	37 699	37 672 ⁽²⁾
Cessions ⁽¹⁾	(34 002)	(66 451)
Dépréciations	(36 090)	-
Reprises de dépréciations	-	-
Plus-values/Moins-values latentes		
- sur titres acquis en 2008	-	(11 397)
- sur titres acquis avant 2008	-	(42 801)
Situation au 31 décembre 2008	92 311	103 820

(1) le montant indiqué à la ligne cession correspond pour la colonne « valeur nette comptable », à la valeur nette comptable des éléments cédés et pour la colonne « valeur estimative » à leur prix de cession estimé.

(2) hors BSA STEF-TFE pour un montant de 27 milliers d'euros.

c) Tableau des dépréciations et reprises de dépréciations sur valeurs immobilisées :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Dépréciations	Reprises	31/12/008
ACTIA Group	9 836	3 162	-	12 998
CONFLANDEY	3 662	-	-	3 662
GL EVENTS	-	1 632	-	1 632
IPSOS	-	2 807	-	2 807
LACROIX	-	1 429	-	1 429
LATECOERE	5 181	7 081	-	12 262
GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE	-	7 535	-	7 535
POLYGONE	-	7 201	-	7 201
STEF-TFE	-	1 841	-	1 841
THERMADOR GROUPE	-	389	-	389
LOHR	-	1 497	-	1 497
TOUAX	-	1 517	-	1 517
TOTAL	18 679	36 090	-	54 770



d) Autres titres immobilisés : ce poste a enregistré la répartition du FCPR SAGARD RAIL INVEST, pour un montant nominal de 9 527 milliers d'euros dégagant ainsi une plus-value de 17 667 milliers d'euros. En outre, l'action GL EVENTS a été reclassée en titres de participations.

e) Le poste « Autres » comprend les produits liés aux « Autres titres immobilisés » à recevoir pour un montant net de 1 millier d'euros. La créance d'un montant de 79 milliers d'euros correspondant aux intérêts courus non échus des obligations convertibles LOHR est intégralement dépréciée.

(en milliers d'euros)	Echéance		Entreprises liées
	à moins d'un an	de un à cinq ans	
Autres			
Autres créances immobilisées	1	-	-

NOTE 2 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)	Prix de revient	Valeur de marché
Obligations	38	16
Actions	8	32
SICAV	5 913	5 913
Comptes à Terme	41 000	41 128
TOTAL	46 959	47 089

La Société ne détient pas d'actions propres.

NOTE 3 - CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital Social	Prime de fusion et d'apport	Réserves		Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Totaux des capitaux propres
			Réserve Légale	Autres Réserves			
Situation au 01.01.2007	12 523	15 852	1 252	87 155	0	13 317	130 100
A.G.M. du 13.06.2007				3 925		(13 317)	(9 393) ⁽¹⁾
Résultat de l'exercice						911	911
Situation au 31.12.2007	12 523	15 852	1 252	91 080	0	911	121 619
Situation au 01.01.2008	12 523	15 852	1 252	91 080	0	911	121 619
A.G.M. du 11.06.2008				128		(911)	(783) ⁽¹⁾
Résultat de l'exercice						12 084	12 084
Situation au 31.12.2008	12 523	15 852	1 252	91 208	0	12 084	132 920

(1) Dividende mis en distribution.

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 1 565 426 actions ordinaires de 8 euros nominal.

NOTE 4 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés et sont comptabilisés lorsqu'ils représentent un montant significatif. La méthode utilisée est celle du report variable.

Sont notamment comptabilisés, en provisions, les impôts latents afférents aux plus-values dégagées lors de l'échange des titres de participation bénéficiant d'un report d'imposition.

Le poste « Provisions » a été soldé puisque la provision pour impôts différés a été intégralement reprise lors de la cession de la participation GEODIS.

NOTE 5 - ETAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	Echéance		Entreprises liées
	à moins d'un an	de un à cinq ans	
Dettes sur immobilisations	7	-	-
Dettes fournisseurs	255	-	-
Emprunts et dettes financières	1	-	-
Dettes fiscales et sociales	6 418	-	-
TOTAL	6 681	-	-

III.2. Notes sur le compte de résultat

NOTE 6 – PRODUITS COURANTS

Les dividendes perçus par la Société progressent d'une année sur l'autre de 2 768 à 3 349 milliers d'euros. A l'inverse, les produits des autres valeurs immobilisées sont en recul à 272 milliers d'euros contre 464 milliers d'euros un an plus tôt (en particulier au titre des intérêts sur les obligations LOHR : - 193 milliers d'euros).

Les plus-values de cession de parts de SICAV sont en baisse à 255 milliers d'euros contre 313 milliers d'euros.

Au titre de 2008 la société a utilisé le cash disponible en souscrivant des comptes à terme et des certificats de dépôts, dégagant ainsi un produit d'intérêts de 376 milliers d'euros.

NOTE 7 - CHARGES COURANTES

L'effectif moyen de la Société au cours de l'exercice est de 4 personnes contre 3 au 31 décembre 2007.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2008 se sont élevés à 47 250 euros.

La rémunération du Directeur Général Adjoint, facturée par la SOCIETE GENERALE, figure en « Charges externes » ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

NOTE 8 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)	2008	2007
- Charge fiscale courante	(6 496)	(248)
<i>dont charge sur résultat courant</i>	88	40
- Charge d'impôts différés	151	
- Contrôle fiscal		(217)
TOTAL	(6 345)	(465)

NOTE 9 – PLUS-VALUES DE CESSIION DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Cf. Annexe I.2. tableau des cessions et plus-values de cessions.

NOTE 10 – DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS SUR VALEURS IMMOBILISÉES

Cf. Annexe III.1.c. tableau des dépréciations et reprises de dépréciations - Note I.



IV. Autres informations

1. LES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Aucune provision pour indemnités de retraite n'est constituée, le montant de ces engagements pour la Société s'élève à 7 milliers d'euros. Aucun autre engagement n'est ni donné ni reçu.

2. SALVEPAR EST CONSOLIDÉE par intégration globale dans les comptes de la SOCIETE GENERALE.

3. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :

Les Administrateurs du Groupe SOCIETE GENERALE ne perçoivent pas personnellement de jetons de présence, ceux-ci sont versés intégralement à la SOCIETE GENERALE.

Le Président-Directeur Général ne perçoit que des jetons de présence. Il ne bénéficie pas de rémunération, qu'elle soit fixe ou variable et ne dispose pas de rémunération de départ ou d'avantages postérieurs à son mandat social.

6. ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

4. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour l'exercice 2008, la rémunération des Commissaires aux Comptes s'est élevée à un montant global de 35 641 euros TTC.

5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

La Société a investi dans la société SOCOTEC en souscrivant en janvier 2009 à hauteur de 5 millions d'euros d'Obligations à Bons de Souscription d'Actions (OBBSA) aux côtés d'autres investisseurs financiers.

Par ailleurs, SALVEPAR a encaissé le 19 février 2009 le produit de la cession par le FCPR SAGARD RAIL INVEST des titres FAIVELEY S.A. pour un montant de 6,1 millions d'euros, dégageant une plus-value de 3,6 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	2008	2007
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	12 084	911
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
• Amortissements et dépréciations	36 030	1 835
• Plus-values de cession, nette d'impôt	(45 002)	(757)
• Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	6 347	(2 337)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9 459	(348)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements		
• Acquisitions d'immobilisations	(37 703)	(20 825)
• Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	79 004	5 357
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	41 301	(15 468)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financements		
• Dividendes versés aux actionnaires au titre de 2006		(9 392)
• Dividendes versés aux actionnaires au titre de 2007	(783)	
• Emission d'emprunts		
• Remboursement d'emprunts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements	(783)	(9 392)
Variation de Trésorerie	49 977	(25 208)
Trésorerie d'ouverture	(2 716)	22 492
Trésorerie de clôture	47 261	(2 716)
	49 977	(25 208)

7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	Réerves (y compris résultat de Capital* l'exercice)*		Quote-Part du capital détenu au 31/12/2008 En %	Valeur d'inventaire des titres détenus 31/12/2008 Brute Nette		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice*	Bénéfice ou (Perte) net du dernier exercice*	Dividendes encaissés par la Société en 2008
	Capital*	l'exercice)*								
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication										
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
ACTIA Group 25, chemin de Pouvoirville 31400 TOULOUSE	14 895	27 395	15,27	18 646	5 648	--	--	3 784	(485)	153
AFICA 19, route de Bazancourt 51100 ISLES SUR SUIPPE	1 216	11 533	20,00	8 690	8 690	--	--	49 745	3 726	456
LIPPI MANAGEMENT La Fouillouse 16640 MOUTHIER	1 897	ND	27,99	3 398	3 398	--	--	3 181	449	85
RG SAFETY 74, rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS	16 342	ND	19,83	8 998	8 998	--	--	ND	ND	634
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au § A.										
a) Filiales françaises (ensemble)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
2. Participations non reprises au § A.										
a) Dans des Sociétés françaises (ensemble)	--	--	--	107 349	65 577	--	--	--	--	2 023

* au 31/12/2008



 ux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SALVEPAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation.

Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes « annexes » des comptes annuels.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi :

- Nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés par la société contrôlant votre société ni les engagements consentis par cette société. En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur la sincérité de ces informations.
- Nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

 ux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Avec la SOCIETE GENERALE :
 - Personnel détaché : 300 963 €
 - Prestations de services relatives au fonctionnement de l'immeuble : 49 060 €
 - Prestations comptables : 19 187 €
- Avec la société GENEGIS I :
 - Sous-location des bureaux et parking situés dans l'immeuble Tour Pacific : 205 171 €
 - Convention relative aux travaux d'agencement des locaux et de mise à disposition du mobilier : 24 953 €
- Complément de retraite versé à Monsieur J. Piguet : 18 836 €.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac



ux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SALVEPAR et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations :

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

TEXTES DES RÉSOLUTIONS

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2009

PREMIERE RESOLUTION

[Approbation des comptes sociaux]

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête le résultat de l'exercice 2008 faisant ressortir un bénéfice de **12 084 232,64 euros**.

DEUXIEME RESOLUTION

[Affectation des résultats – Fixation du dividende]

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 de la façon suivante :

L'exercice dégage un bénéfice de	12 084 232,64 €
Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital.	-
Le « Report à nouveau » ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2007,	-
Le bénéfice distribuable s'élève à :	12 084 232,64 €
Sur ce montant, seraient prélevés au titre des dividendes à raison de 4 € pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social	(6 261 704,00) €
Le solde, soit serait affecté en totalité aux « Autres Réserves ».	5 822 528,64 €

Si lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi. Le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

Le dividende de **4,00 euros** par action sera mis en paiement à compter du **17 juin 2009**.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts et au prélèvement libératoire forfaitaire.

Il est rappelé, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

EXERCICES (en euros)	2005	2006	2007
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	31 308 520	9 392 556	782 713
Coupon net *	20,00	6,00	0,50

* revenus éligibles à l'abattement de 40%.



TROISIEME RESOLUTION

[Approbation des conventions réglementées]

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue durant l'exercice 2008. Par ailleurs, elle approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues et approuvées.

QUATRIEME RESOLUTION

[Renouvellement du mandat de Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN, Administrateur]

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Madame Aline FRAGNET d'HAUSEN arrive à expiration ce jour, décide de le lui renouveler pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

CINQUIEME RESOLUTION

[Nomination de Monsieur Nicolas TRUELLE, Administrateur]

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Nicolas TRUELLE en qualité d'Administrateur pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

SIXIEME RESOLUTION

[Pouvoirs pour formalités]

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales.

AU 31 DÉCEMBRE 2008

• Gilles VIENOT

Né le 02/08/1921

Président d'honneur, Administrateur

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 503

Première nomination : 1960 – Expiration du mandat : 2010

Durée du mandat : 2 ans⁽¹⁾

Entré en 1960 dans le Groupe SALVEPAR, Président de 1967 à 1993, année de son départ à la retraite.

• Yves-Claude ABESCAT

Né le 28/05/1943

Président-Directeur Général, Administrateur

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1

Première nomination : 1996 - Expiration du mandat : 2013

Durée du mandat : 6 ans

Autres mandats exercés :

Administrateur

- AXUS S.A. (Société de droit belge)
- FRANÇOIS CHARLES OBERTHUR FIDUCIAIRE S.A.
- Groupe GASCOGNE S.A.
- GL EVENTS
- IPSOS S.A.
- OBERTHUR TECHNOLOGIES

Représentant permanent de SOCIETE GENERALE CAPITAL DEVELOPPEMENT, Administrateur, auprès de :

- LT PARTICIPATIONS S.A. (Groupe IPSOS)

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1970. Fonctions exercées à la SOCIETE GENERALE jusqu'au 30 septembre 2006 : Directeur de la Banque d'Investissement des Entreprises BI.EN. Membre du Comité de Direction Groupe.

• Aline FRAGNET d'HAUSEN

Née le 09/11/1957

Administrateur, Président du Comité des Comptes

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1

Première nomination : 2003 - Expiration du mandat : 2009⁽²⁾

Durée du mandat : 6 ans

Entrée à la SOCIETE GENERALE en 1979. Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE :

Responsable du Groupe Transport – Infrastructures – Logistique à la Banque de Financement et d'Investissement (SOCIETE GENERALE CIB).

(1) cf. Article 10 des Statuts : le mandat d'un Administrateur ne peut excéder une durée maximale de 2 ans à chaque renouvellement, si l'Administrateur a dépassé 75 ans.

• Michel DOUZOU

Né le 19/02/1946

Administrateur

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1

Première nomination : 2002 - Expiration du mandat : 2012

Durée du mandat : 6 ans

Autres mandats exercés :

Président-Directeur Général

- SOGEFIMUR S.A.

Administrateur

- AFICA
- FAVI
- GENEBANQUE S.A.
- SOGEFIMUR S.A.
- SOGEPROM S.A.
- CENTRE ANTI CANCEREUX DE MONTPELLIER (FONDATION D'ENTREPRISE VAL D'AURELLE)

Représentant permanent de la SOCIETE GENERALE, Administrateur, auprès de :

- CGA
- GENEFINANCE
- SOGEBAIL S.A.

Représentant permanent de SOGEPARTS, Administrateur, auprès de :

- SOCIETE GENERALE FINANCIAL SERVICES HOLDING

Président du Conseil d'Administration du Group Sup de Co Montpellier.

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1963. Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE : Directeur Délégué de la Banque de Détail en France.

(2) renouvellement proposé à l'Assemblée Générale du 9 juin 2009.



• SOCIETE GENERALE S.A.

Administrateur représenté par Denis DEVERS

Nombre d'actions SALVEPAR détenues :

- SOCIETE GENERALE : 2

- GROUPE SOCIETE GENERALE :

. SOCIETE GENERALE CAPITAL DEVELOPPEMENT : 641.898

. SOGEPARTICIPATIONS : 162.975

Première nomination : 1987 - Expiration du mandat : 2013

Durée du mandat : 6 ans

Groupe bancaire privé

Denis DEVERS

Né le 27/11/1962

Autres mandats exercés :

Administrateur

- GENEBANQUE

- GENEFINANCE

Directeur Général Délégué

- GENEFINANCE

Directeur Général

- GENEBANQUE

Représentant permanent de la SOCIETE GENERALE,
Administrateur, auprès de :

- SALVEPAR S.A.

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1986. Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE : Directeur de la Gestion Financière du Groupe depuis le 1^{er} octobre 2008.

• GST INVESTISSEMENTS S.A.

Administrateur représentée par Georges TRAMIER

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 105.439

Première nomination : 1992 - Expiration du mandat : 2010

Durée du mandat : 6 ans

Groupe familial

Georges TRAMIER

Né le 02/06/1955

Membre du Comité des Comptes

Autres mandats exercés :

Président Directeur Général

- GST INVESTISSEMENTS S.A.

- AUBERT FRANCE S.A.

- COMPAGNIE CHAIX S.A.

Président

- KELLY S.A.S.

- AUBERT INTERNATIONAL S.A.S.

- ATHINA S.A.S.

- BABY 2000 S.A.

Administrateur

- TRANSPORTS CHABAS S.A.

- GST INVESTISSEMENTS S.A.

- SICATEC S.A.

- AUBERT FRANCE S.A.

- COMPAGNIE CHAIX S.A.

Gérant

- COMPAGNIE CHAIX II SARL

Représentant permanent de GST INVESTISSEMENTS S.A.,
Administrateur, auprès de :

- SALVEPAR S.A.

- ANVILLE PARTICIPATIONS S.A.(Luxembourg)

- COMPAGNIE DES ENTREPRENEURS ASSOCIES S.A.

Représentant permanent de AUBERT INTERNATIONAL S.A.,
Administrateur, auprès de :

- AUBERT BELGIUM S.A. (Belgique)

- AUBERT DEVELOPPEMENT S.A.

Représentant permanent de COMPAGNIE CHAIX S.A.,
Administrateur, auprès de :

- SOCIETE DES GRANDS HOTELS D'AVIGNON S.A.

- SOCIETE HOTELIERE DE LA PLACE CRILLON S.A.

• 2 RB-I S.A.

Administrateur indépendant représentée par Robert BIANCO

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 39.530

Première nomination : 1998 - Expiration du mandat : 2010

Durée du mandat : 6 ans

Groupe familial

Robert BIANCO

Né le 23/02/1964

Membre du Comité des Comptes

Autres mandats exercés :

Président du Directoire

- 2 RB-I S.A.

Directeur Général Délégué

- CENTRE 2000 S.A.

Vice-Président du Conseil de Surveillance

- TIVOLY S.A.

Représentant permanent de 2 RB-I S.A., Administrateur, auprès de :

- SALVEPAR S.A.

- HÔTEL LE VAL THORENS S.A.

- POMME DE PIN EXPANSION S.A.S

Gérant

- GOGEPHIL S.C.I.

- AGNES S.A.R.L.

- COLO EURL

- LE LAMA SCI

- GB INVEST SCI

Censeur

- HÔTEL LE VAL THORENS S.A.

